POLLIONNAY

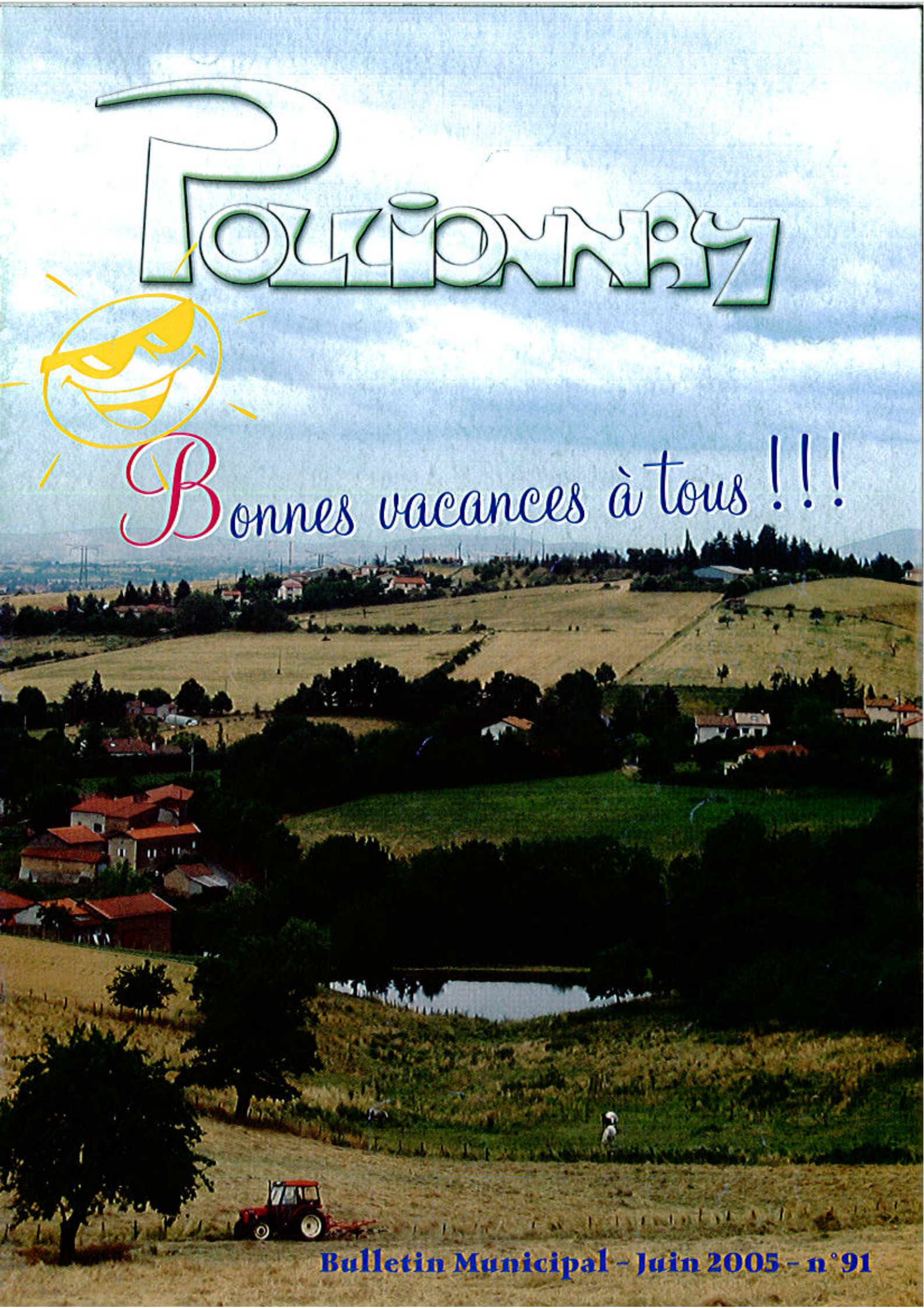

Bonnes vacances à tous !!!

Bulletin Municipal - Juin 2005 - n°91

Sommaire...

Édito 3

Infos municipales

Conseil Municipal 4
Finances 8
Politique communautaire dans le domaine de l'eau 9
Lutte contre les bruits de voisinage 9
Résultats du Référendum 9
Prenons soin de notre environnement 10
Révision du Plan d'Occupation des Sols 10
Attention aux feux de forêts 11
Contrat Temps Libres 11
Opération canicule 12
PASED Rhône 13
Voirie 13
Prévention contre les vols 14

Infos associatives

Sou des Écoles et Embellissement Pages centrales
Calendrier des fêtes 15
La Boule des Pins 18
Les classes en 1 18
Association ARMEL 18
La Maison de la Rencontre Que se passe-t-il ? 19
Colline Théâtre 20
Société de Chasse 20
Jeux Set et Foire ! 20
Classe en 6 20
LAB Sport Auto 21
Association Geneviève Dumont 22
ASCP Foot 23
Anciens combattants 24
Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais 25

Intercommunalité

Voix-ci Voix-là ! 26
Val'Lyonnaise 2005 27
Information sur les centres de loisirs intercommunaux 27
Inter'Val d'automne 28

Divers

L'Araire 29
Et si vous deveniez famille d'accueil ? 29
Chronique Pollionnoise 29
Jeunes agriculteurs 30
Enquête ménages déplacement 30

Le Directeur Gérant : Gilbert MARIGNIER, maire.
Responsable informations : Geneviève Beauquis
Dépôt légal : juin 2005

Note de la rédaction :

Les articles des associations sont rédigés sous la seule responsabilité de leurs auteurs et n'engagent que leurs signataires.

Imprimerie Jacques Poix Communications - 69160 TASSIN - 04 78 34 89 18

Le prochain bulletin paraissant courant septembre 2005 les personnes désirant faire paraître des articles, doivent les déposer en mairie, si possible accompagnés de photos, et/ou de fichiers informatiques **avant le 20 août 2005.** *Merci.*

édito...

Chers administrés

Dans cet éditorial, je vais retracer dans leurs grandes lignes les parcours atypiques de deux hommes qui ont marqué de leur empreinte la vie de notre commune.

Le premier homme que je veux évoquer est Monsieur Jean Marie Faizant qui vient de nous quitter. Il a assumé différentes responsabilités avec compétence et sérénité. Il intégra en 1935 en tant que sous-lieutenant le corps des sapeurs pompiers de Pollionnay. Et ce n'est qu'en 1973, avec le grade de lieutenant, qu'il laissa sa place de chef de centre : 38 années de bons et loyaux services au commandement d'une équipe dévouée pour venir en aide à la population. Attentif à ses hommes, il a su les écouter et c'est pour cela qu'il était respecté.

En 1945, il fut élu au conseil municipal de Pollionnay et le quitta en 1983. En parallèle de sa vie d'agriculteur et de pompier, il initia la mise en place et le développement des réseaux d'électricité, d'eau et d'assainissement. Tout était à construire, ce fut une tâche énorme. Au fil de ces dernières années, j'ai découvert personnellement cet homme discret, loyal, avec une vision de l'avenir peu commune pour une personne de son âge. Je fus surpris de ses propos et de sa clairvoyance. Je fus étonné par sa justesse d'analyse, sa sagesse, sa modestie et surtout par sa persévérance, car il passa près d'un demi siècle au service des concitoyens. Cela mérite admiration et respect.

La deuxième personne dont je vais vous parler est Roger Beaumont, directeur de l'école publique Michel Serres. Il fut affecté à Pollionnay le 12 septembre 1979 et a fait valoir ses droits à la retraite en cette fin d'année scolaire. Il a donc enseigné pendant 26 ans à Pollionnay et environ 650 enfants ont étudié avec lui. Roger Beaumont, à travers la méthode d'enseignement Freinet, proposait des activités, des ateliers, des expériences qui éveillaient la curiosité des enfants.

Il fut très impliqué dans l'élaboration et l'organisation de la structure de l'école publique de Pollionnay et dans la proposition du nom de Michel SERRES. Il faut dire que la construction de l'école fut l'aboutissement de plusieurs années de travail pour les élus pollionnois, mais aussi pour Roger. Depuis 1997, il s'en donne à cœur joie et enseigne dans un cadre presque à son image. Il fut l'instigateur, l'installateur, le réparateur du système informatique de l'école. Il a su faire partager sa passion des nouvelles technologies aux enfants et aux adultes qu'il côtoie dans les associations et à la médiathèque où là aussi il s'est fortement investi. Il a mené une belle carrière et son travail mérite également le respect. Je lui souhaite une nouvelle vie aussi dense et passionnante que celle qu'il laisse aujourd'hui.

Quelques mots sur les travaux en cours : l'aménagement de l'avenue Notre Dame de Lorette par la CCVL est pratiquement terminé tout comme celui du passage piétonnier sous la maison "Burel". Ces aménagements contribuent largement à l'amélioration de notre cadre de vie. Deux jeunes kinésithérapeutes devraient s'installer courant septembre dans le nouveau local commercial.

Je tiens à terminer ce mot en vous invitant à suivre les différentes recommandations liées à la période estivale. Je vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous le dimanche 4 septembre à l'occasion de la foire.

Cordialement.
Gilbert Marignier

CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu exhaustif de chaque Conseil municipal est affiché au panneau d'affichage municipal (devant l'entrée de la Mairie).

Dans cette rubrique de notre bulletin, vous trouverez les principales décisions arrêtées lors de chaque Conseil municipal.

SÉANCE DU 10 MARS 2005

AVENANT AU CONTRAT TEMPS LIBRES

Compte tenu de la volonté de développer la politique jeunesse sur le territoire de la CCVL, il est proposé, que les deux centres de loisirs intercommunaux (Thurins - Yzeron - Messimy et Ebulisphère situé à Vaugneray) fonctionnent le mercredi à partir de septembre 2004 dans un cadre intercommunal. séance du 2 septembre 2004.

Voté à la majorité (14 pour, 1 abstention : C Raquin)

ÉLECTION D'UN DÉLÉGUÉ AU SYDER

M. Jean Marie Chêne est élu délégué de la commune au SYDER au premier tour de scrutin à la majorité absolue.

ÉLECTION D'UN DÉLÉGUÉ TITULAIRE AU SIDESOL

M. André Brottet est élu délégué titulaire de la commune au SIDESOL au premier tour de scrutin à la majorité absolue.

CESSION DE TERRAIN À LA COMMUNE À TITRE GRATUIT - PARCELLES E9 E859

Afin de réaliser un aménagement de voirie avenue Notre Dame de Lorette, une cession de terrain à titre gratuit au profit de la commune a été envisagée avec les propriétaires des parcelles cadastrées E9 et E859. La surface cédée est de 200 m² selon le relevé effectué par un géomètre, répartis pour 60 m² sur la parcelle E859 et 140 m² sur la parcelle E9. Le projet établi par la DDE prévoit également un élargissement sur le côté droit.

Voté à l'unanimité

VOTE DES TAUX DES TROIS TAXES

Compte tenu des nouvelles bases d'imposition fournies par les services fiscaux pour l'année 2005, et après étude des différentes possibilités de répartition du taux des trois taxes, il est proposé de maintenir les taux 2004, à savoir :

– Taxe d'habitation : 12,14%

– Foncier bâti : 16,53%

– Foncier non bâti : 46,80%

Les documents distribués aux élus montrent l'évolution des bases fixées par l'Etat, selon l'inflation et la richesse de la commune. L'augmentation du produit générée par l'augmentation des taux est suffisante pour financer les investissements prévus. Il n'y a donc aucune raison d'augmenter la pression fiscale. M. le Maire indique que les finances communales sont saines et rappelle les engagements pris.

Voté à l'unanimité

COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2004

BUDGET PRINCIPAL

En fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 682 717,50 euros et les recettes à 1 466 514,25 euros, d'où un excédent de 783 796,75 euros. En investissement, les dépenses s'élèvent à 1 334 731,33 euros et les recettes à 1 229 761,64 euros, d'où un déficit de 104 969,69 euros, hors restes à réaliser.

Voté à l'unanimité

COMPTE DE GESTION DRESSÉ PAR M. LE RECEVEUR MUNICIPAL - EXERCICE 2004

BUDGET PRINCIPAL

M. Marquier, adjoint, informe l'assemblée qu'après s'être fait présenter le budget principal de l'exercice 2004, ainsi que tout ce qui s'y rattache, il a été constaté que le compte de gestion de M. Dauphin est régulier et correspond en tout point au compte administratif.

Voté à l'unanimité

BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2004

Il est demandé à l'assemblée de :

DÉCIDER de couvrir le déficit d'investissement consolidé par une affectation pour partie du résultat de fonctionnement 2004 au compte 1068 du budget primitif 2005 soit un montant de 85 014,69 euros.

DÉCIDER d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2004 au compte 002, excédents antérieurs reportés, du budget primitif 2005, soit la somme de 698 782,06 euros.

Voté à l'unanimité

BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2005

BUDGET PRINCIPAL

M. Marquier, adjoint, informe l'assemblée que le projet de budget primitif 2002 de la commune se décompose de la façon suivante :

RECETTES :

Fonctionnement	1 648 070,85 euros
Investissement	1 240 276,86 euros
TOTAL	***2 888 347,71 euros***

DÉPENSES

Fonctionnement	1 648 070,85 euros
Investissement	1 240 276,86 euros
TOTAL	***2 888 347,71 euros***

Voté à la majorité (14 pour, 1 contre : C. Raquin)

TARIFS DE L'ASSAINISSEMENT 2005

Il est précisé à l'assemblée que la commune de Pollionnay a entrepris depuis 2003 d'importants travaux d'assainissement afin de mettre en séparatif le réseau du centre bourg et raccorder les réseaux communaux au collecteur du Grand Lyon et supprimer la station d'épuration qui n'est plus aux normes. Ces opérations seront suivies par le raccordement au réseau du hameau de la Rapaudière. Par ailleurs, l'étude de faisabilité sur le secteur Nord (hameaux de Larny et Valency) sera lancée cette année. Ces aménagements, bien que subventionnés, représentent une participation financière importante et le budget assainissement de la commune est modeste. Il est donc proposé d'augmenter les tarifs de l'assainissement, tels que :

– Part fixe communale : 9,90 euros

– Consommation : 0,6054 euros/m³.

soit une augmentation de 2,38% pour la part fixe et de 2,50% pour la consommation.

M. Raquin, adjoint, et M. Chêne, conseiller municipal, trouvent que cette augmentation n'est pas assez importante. M. le Maire et M. Marquier, adjoint, font remarquer qu'une hausse supérieure ne passerait certainement pas le cap du contrôle de légalité.

Voté à la majorité (14 pour, 1 abstention : C. Raquin)

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2004

BUDGET ASSAINISSEMENT

M. Marquier, adjoint, rappelle à l'assemblée que le compte administratif du budget assainissement de la commune pour l'exercice 2004 dressé par M. le Maire est soumis à l'examen du conseil municipal.

Au cours de l'exercice 2004, M. le Maire a normalement administré les finances dudit budget en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et en ordonnançant les dépenses justifiées, afin de procéder au règlement définitif du budget assainissement 2004. En exploitation, les dépenses s'élèvent à 42 000,13 euros et les recettes à 71 185,47 euros, d'où un excédent de 29 185,34 euros. En investissement, les dépenses s'élèvent à 497 131,23 euros et les recettes à 333 680,74 euros, d'où un déficit de 163 450,49 euros. Il est précisé que ledit déficit est largement couvert par les restes à réaliser en recettes.

Voté à l'unanimité

COMPTE DE GESTION DRESSÉ PAR M. LE RECEVEUR MUNICIPAL - EXERCICE 2004

BUDGET ASSAINISSEMENT

M. Marquier, adjoint, informe l'assemblée qu'après s'être fait présenter le budget assainissement de l'exercice 2004, ainsi que les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par M. le Receveur Municipal, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'Actif et du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, qu'après s'être assuré que M. le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2003, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, il a été constaté que le compte de gestion de M. Dauphin est régulier et correspond en tout point au compte administratif.

Voté à l'unanimité

BUDGET ASSAINISSEMENT : AFFECTATION DES RÉSULTATS 2004

M. Marquier, adjoint, demande à l'assemblée de :

CONSTATER

un déficit d'exploitation de l'exercice 2004 de 7 129,01 euros

augmenté de l'excédent cumulé au 31.12.03 de 36 314,35 euros

soit un résultat comptable cumulé au 31.12.04 de 29 185,34 euros

CONSTATER

un déficit d'investissement de l'exercice 2004 de 64 548,26 euros

augmenté du déficit cumulé au 31.12.2003 de 98 902,23 euros

diminué des restes à réaliser en dépenses de 115 335,00 euros

augmenté des restes à réaliser en recettes de 369 918,00 euros

soit un excédent d'investissement consolidé de 18 183,20 Frs

CONSTATER l'absence de déficit d'investissement consolidé qu'il aurait été nécessaire de couvrir

DÉCIDER d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2004 au compte 002, excédents antérieurs reportés, du budget primitif 2005, soit la somme de 29 185,34 euros

Voté à l'unanimité

BUDGET PRIMITIF 2005 - BUDGET ASSAINISSEMENT

M. Marquier, adjoint, informe l'assemblée que le projet de budget primitif 2005 de l'assainissement se décompose de la façon suivante :

RECETTES :

exploitation	83 094,67 euros
investissement	700 323,67 euros
TOTAL	***783 418,34 euros***

DÉPENSES

exploitation	83 094,67 euros
investissement	700 323,67 euros
TOTAL	***783 418,34 euros***

En investissement, le raccordement du hameau de la Rapaudière est prévu, ainsi que l'étude de faisabilité sur le secteur nord de la commune.

M. Raquin, adjoint, fait remarquer une nouvelle fois la faible somme inscrite au 7061 et 7068, correspondant aux redevances. M. Chêne, conseiller municipal, rappelle la motivation du SAGYRC pour mener des études, dont il faut profiter.

Voté à la majorité (14 pour, 1 abstention : C. Raquin)

M. Raquin, adjoint, demande l'inscription au compte-rendu de sa remarque sur la difficulté de son travail d'élu par rapport aux documents fournis pour le vote des budgets.

SÉANCE DU 11 AVRIL 2005

M. le Maire accueille dans l'assistance notre nouvelle correspondante du Progrès, Mme Gouache.

CONVENTION AVEC LE SYDER : ALIMENTATION DE LA MAISON DE RETRAITE

Dans le cadre de l'alimentation de la future maison de retraite aux Presles, il est nécessaire de poser un câble électrique souterrain, un socle et un coffret sur les parcelles AK 262 et 272, propriétés de la commune de Pollionnay.

Voté à l'unanimité

CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE D'ÉPANDAGE D'EAUX USÉES - PARCELLE AE250

Par délibération en date du 20 janvier 2004, le conseil municipal a décidé l'acquisition de terrains à la SAFER. L'acte de vente a été signé en novembre 2004. Depuis cette date, la commune est donc propriétaire de la parcelle AE250 sur laquelle se déversent par une canalisation existante les eaux usées issues des parcelles AE425, AE426 et AE90. Il convient de valider le projet d'acte relatif à la constitution d'une servitude d'épandage d'eaux usées afin de fixer les conditions exactes de cette servitude et protéger les intérêts publics.

Voté à la majorité (13 Pour, 1 contre C. Raquin)

ASSURANCE CONTRE LES RISQUES FINANCIERS LIÉS AU RÉGIME DE PROTECTION SOCIALE DU PERSONNEL

Par délibération du 13 décembre 2004, le conseil municipal a approuvé l'adhésion de la commune de Pollionnay au contrat groupe d'assurance mis en place par le Centre de Gestion du Rhône pour la garantir contre les risques financiers, par nature imprévisibles, qui lui incombent en application du régime de protection sociale applicable aux agents territoriaux. Ce contrat vient à échéance le 31 décembre 2005. Pour procéder à son renouvellement, le Centre de Gestion doit engager une procédure de marché. Pour pouvoir éventuellement adhérer au contrat résultant de cette procédure, qui ferait l'objet d'une délibération ultérieure, il convient de demander au Centre de Gestion de mener cette procédure de marché pour le compte de la commune.

Voté à l'unanimité

CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT SPÉCIALISÉ DES ÉCOLES MATERNELLES 1RE CLASSE

La commune emploie actuellement deux agents spécialisés des écoles maternelles 2e classe. L'un de ces agents fait partie des effectifs communaux depuis 1963 et a été nommé ASEM en 1992. Elle peut prétendre à un avancement de grade au grade d'agent spécialisé des écoles maternelles 1re classe. Cette proposition d'avancement a reçu un avis favorable de la Commission Administrative Paritaire de catégorie C du Centre de Gestion.

Voté à l'unanimité

AMENDES DE POLICE 2005

Le produit des amendes de police relatives à la circulation routière est réparti chaque année entre les communes en vue de financer des opérations destinées à améliorer les transports en commun et la circulation. Pour les communes ou les groupements de communes de moins de 10 000 habitants, les sommes sont versées globalement dans chaque département au Conseil Général. Il est donc proposé de soumettre aux services du Conseil Général du Rhône, pour financement, le projet de création d'une aire de stationnement à Valency, à proximité du carrefour entre la RD 70 et la RD 99.

Les amendes de police ont jusqu'à ce jour permis de réaliser des travaux, à l'école, dans le centre bourg : passage piétonnier sous la maison Burel..

Voté à l'unanimité

RÉVISION DU PLU : DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

Le conseil municipal a décidé par délibération en date du 26 février 2004 de prescrire la révision du Plan Local d'Urbanisme. L'article L 123-9 du Code de l'Urbanisme indique que "un débat a lieu au sein du conseil municipal sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement mentionné à l'article L123-1 du même code".

Le diagnostic établi préalablement a permis de mettre en évidence les atouts et les points faibles de la commune et d'identifier les territoires présentant un enjeu majeur. La prise en compte de ces éléments a permis de construire le projet d'aménagement et de développement durable qui présente ainsi quatre grands objectifs :

- Renforcer la centralité du bourg en l'appuyant sur une diversification résidentielle
- Maîtriser la croissance démographique en limitant les développements périphériques
- Mettre en place une charte paysagère et patrimoniale
- Protéger et valoriser les espaces agro-naturels.

Il convient d'émettre un avis sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Dans le cadre de la révision du PLU la première étape était la phase "diagnostic". La seconde étape est donc du PADD où il faut arrêter les grandes orientations d'aménagement pour l'avenir de la commune. Il faut rappeler les quatre grands objectifs : renforcer la centralité du Bourg, maîtriser la croissance démographique des hameaux, mettre en place une charte paysagère et patrimoniale, protéger et valoriser les espaces agro-naturels.

Voté à la majorité (13 Pour, 1 contre C. Raquin)

TARIFS DU CONTRAT TEMPS LIBRES

La commune de Pollionnay organise, dans le cadre du contrat Temps Libres, établi en collaboration avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole, des stages, s'adressant aux enfants de 6 à 18 ans. Ces stages auront lieu pendant les vacances de Printemps et d'Automne 2005.

Il est proposé de fixer les tarifs suivants à la journée, en fonction du quotient familial :

- < 380 : 16,00 euros
- de 381 à 930 : 17,00 euros
- de 931 à 1550 : 18,00 euros
- > 1550 : 19,00 euros

Voté à l'unanimité

INFORMATIONS

M. le Maire lit les décisions du Maire du premier trimestre 2005 :

- N° 2005/01 : location d'un appartement Maison Burel
- N° 2005/02 : défense de la commune dans une instance administrative
- N°2005/03 : décision de poursuivre : marché de travaux d'assainissement lot n° 1 : mise en séparatif du centre bourg.

MONOGRAPHIE DU PRÉ-INVENTAIRE DES MONUMENTS ET RICHESSES ARTISTIQUES DE POLLIONNAY

Disponible en mairie au prix de 8,50 euros

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mardi :	8 h 30 - 12 h 00
Mercredi :	8 h 30 - 12 h 00 13 h 30 - 17 h 00
Jeudi :	8 h 30 - 12 h 00
Samedi :	9 h 00 - 12 h 00

Tél. 04 78 48 12 09 - Fax 04 78 48 15 09
pollionnay@coteaux-lyonnais.com

AIAD

Une association au service de l'aide à domicile auprès des personnes âgées :

Place Andrée-Marie Perrin
69290 Craponne

TÉL. 04 78 57 34 09

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES

Une structure au service des assistantes maternelles, des familles et des enfants.

10, rue de la Mairie
69290 St Genis-les-Ollières

TÉL. 04 78 57 44 91

VICE-PRÉSIDENT DE LA CCVL

Lors du Conseil Communautaire du 17 mars 2005, M. Jean-Pierre Marquier, adjoint aux finances de Pollionnay a été élu vice-président de la CCVL (Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais). Il va ainsi rejoindre l'exécutif. Il est chargé des finances et des grands travaux qui sont déjà ses compétences dans la commune.

COMMUNIQUÉ

En cette période où la végétation évolue de façon importante, nous rappelons que tout administré propriétaire de haie est tenu d'en contrôler la hauteur et la largeur.

De ce fait, chacun doit prendre en charge et effectuer la taille de ces végétaux qui empiètent sur la voie publique (législation disponible en mairie).

CORRESPONDANT LOCAL DE PRESSE

Notre nouvelle correspondante du journal "LE PROGRÈS" est :

Manuela Gouache
Tél. : 04 78 44 87 13
06 75 47 79 16
e-mail : manuela.gouache@free.fr

FINANCES

En séance publique du jeudi 20 mars 2005, le conseil municipal a voté le compte administratif du budget 2004, ainsi que le budget 2005 de la commune, décision importante, car ce budget détermine pour l'année, les projets qui seront réalisés.

LE C.A 2004

Budget de fonctionnement dépenses

Elles se sont élevées à 682 717 euros contre 631 653 en 2003 soit une hausse de 8 %.

- les charges à caractère général à 216 836 euros,
- les charges de personnel à 336 160 euros,
- les charges de gestion courante à 107 295 euros,
- les charges financières à 13 722 euros.

Dépenses réalisées en 2004

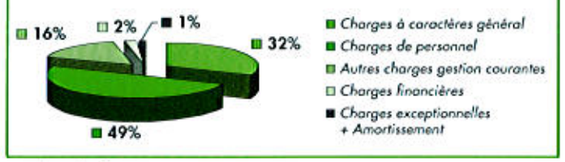

Budget de fonctionnement recettes.

En augmentation de 3,35 % à 954 664 euros.

Due essentiellement à la recette des impôts et taxes : + 3,20 % ceci sans augmentation des taux, uniquement grâce aux bases fournies par la préfecture, qui sont établies sur l'augmentation du nombre de constructions et sur la variation des richesses de la commune.

Les autres produits, autres impôts et taxes et attributions augmentent légèrement de 1.85 %.

Recettes réalisées en 2004

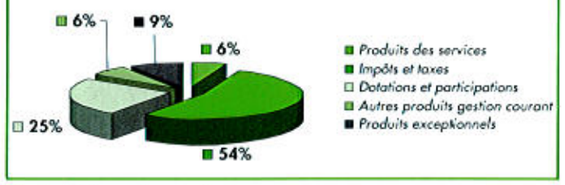

Budget d'investissement dépenses

Les principales dépenses ont été engagées pour la fin de la réalisation du plateau multi- sports. L'amélioration des voiries communales, et la création de réseaux d'eau pluviale, l'achat à la SAFER des terrains agricoles de la ferme TISSEUR.

Budget d'investissement recettes

Principalement des subventions en rapport avec les investissements énumérés ci-dessus.

BUDGET 2005

Budget de fonctionnement dépenses

Voté en équilibre pour un montant de 1 648 070 euros

Les charges de personnel restent stables.

La charge financière augmente après la souscription d'un prêt de 200 000 euros pour le plateau multi-sports, mais l'endettement de la commune reste faible

Budget de fonctionnement recettes.

Les impôts et taxes augmentent de 2.27 % sans augmentation des taux, donc de la pression fiscale.

Les dotations diminuent comme en 2004 et les revenus des immeubles restent stables.

Budget d'investissement dépenses

Voté en équilibre pour un montant de 1 240 276,86 euros

Cette année les investissements seront encore importants :

- la sécurisation par un passage piétonnier, et la rénovation de la maison "Burel" ainsi que la création de deux locaux,
- l'aménagement de l'entrée du stade, des aménagements extérieurs avec l'installation de bancs,
- des travaux conséquents seront réalisés à l'église, avec l'installation d'un paratonnerre et la remise en états des mécanismes de l'horloge ainsi que la mise en conformité des commandes, et mécanismes,
- l'aménagement du local voirie,
- l'achat de matériel voirie, tracteur et tondeuses,
- un budget important est prévu pour l'aménagement des voiries communales,
- le branchement câble de la mairie et de la médiathèque, ainsi que des aménagements à l'école,
- plusieurs projets d'achat de foncier sont prévus sur la commune, afin de réaliser les projets à moyen terme, notamment pour la création de parkings.

Jean-Pierre Marquier

PATRU ENTREPRISE DE BÂTIMENT
PLÂTRERIE - PEINTURE - REVÊTEMENT DE SOL
MENUISERIE - FAUX PLAFONDS
161, route de Paris - 69260 Charbonnières-les-Bains
Tél. 04 78 34 50 13 - Fax 04 78 34 81 61

MEUBLES
Daniel Delorme
Fabricant
Depuis 1979
atelier - magasin
12, route de Bordeaux - D 489
69670 VAUGNERAY
✆ 04 78 45 93 44
Fax 04 78 45 73 75
Tout l'ameublement
• copies d'ancien •
• lignes d'aujourd'hui •
• salons (cuir, tissus) •
• literie •
EXPO
VAUGNERAY
du lundi au samedi inclus
YZERON
le dimanche après-midi

POLITIQUE COMMUNAUTAIRE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

La préfecture de la Région Rhône-Alpes nous informe que la Directive Cadre Européenne sur l'eau (DCE) fixe comme objectif l'obtention ou le maintien d'un bon état des eaux en 2015 et nécessite de réviser le schéma directeur de l'aménagement des eaux (SDAGE) du bassin Rhône-Méditerrannée à l'horizon 2009.

La première étape a consisté à établir un état des lieux du bassin "Rhône et cours d'eau côtiers méditerranéens". Il a été adopté le 4 mars 2005 et est consultable sur le site :

www.touspourleau.fr depuis le mois de mai 2005.

La loi prévoit d'associer les citoyens à cette démarche à deux reprises :

- Une première fois en 2005 sur la synthèse des questions qui se posent pour atteindre les objectifs de la DCE et sur le programme de travail pour la révision du SDAGE.
- Puis en 2007 sur le projet du SDAGE révisé.

La première consultation du public pour notre région se déroulera au Centre Culturel de Villeurbanne 234, cours Émile Zola,

le jeudi 7 juillet 2005, de 18 h 30 à 20 h 30

L'arrêté préfectoral 05-109 précise que les documents de consultation seront mis à la disposition du public dans les préfectures et sous-préfectures, et que les citoyens pourront y consigner leurs remarques dans des registres.

Les documents seront également disponibles à l'adresse ci-dessous :

Siège de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse
2, 4, avenue de Lodz - 69363 LYON CEDEX 07
Tél. : 04 72 71 26 00 - www.touspourleau.fr

Les avis du public sur les documents soumis à consultation seront recueillis :

- par écrit à l'adresse ci-dessus
- ou par courrier électronique (www.touspourleau.fr)

Geneviève Beauquis

LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE

Rappel : Arrêté préfectoral N° 99.1667

Extrait : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon exceptionnelle par des particuliers avec l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les tondeuses à gazon, les tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- ***Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30,***
- ***Samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h***
- ***Dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h***

PROCLAMATION DES RÉSULTATS RÉFÉRENDUM DU 29 MAI 2005

Nombre d'inscrits : 1061
Nombre de votants : 825
Suffrages exprimés : 816
Bulletins nuls ou blancs : 9

Candidats	Nombre de suffrages obtenus	
OUI	488	55 %
NON	328	45 %

TRANSPORT - TERRASSEMENT
Locations de caissons pour déblais
Carrière de Gorrh - POLLIONNAY
Ets ROULET
7, allée des Primevères
69110 SAINTE-FOY-LES-LYON
Tél. : 04 78 59 22 64

Prenons soin de notre environnement

Tel était le titre d'un "code de bonne conduite" distribué les 12 et 26 juin derniers par les volontaires de la Val Lyonnaise, des représentants de la société de chasse, et des Pollionnois auprès des différents randonneurs qui fréquentent notre espace boisé.

L'idée était de sensibiliser nos concitoyens au respect de la nature et de les inviter à une pratique de loisirs courtoise.

Voici le texte diffusé

Pour la plupart d'entre nous, cet espace boisé est un lieu de loisirs mais n'oublions pas que cet espace est aussi une zone d'activités agricoles et forestières, un endroit où la chasse est pratiquée ou dans certains secteurs le milieu naturel est particulièrement fragile.

Pour toutes ces réalités, nous vous invitons à respecter ces quelques conseils de bon sens :

- *Quelque soit votre forme de randonnée, restez sur les chemins.*
- *Ne cueillez pas les fleurs sauvages, ne traversez pas des terres cultivées, ne ramassez pas les fruits dans les vergers.*
- *Tenez votre chien en laisse.*
- *Soyez particulièrement discrets en mai et en juin pour ne pas déranger la reproduction de la faune.*
- *Pour ceux qui pratiquent des loisirs motorisés, respectez la législation sur le bruit, modérez votre vitesse ; quand vous croisez d'autres randonneurs arrêtez-vous, quand ce sont des cavaliers, coupez votre moteur.*
- *Pour tous, remportez vos déchets.*
- *Ne jetez pas vos mégots, gare aux risques d'incendie (un arrêté préfectoral interdit de fumer dans les bois du 15 mai au 1er Octobre).*
- *La nature nous appartient, pour une cohabitation harmonieuse restons courtois.*
- *Toute promenade n'est pas sans risque, soyez prudents et prévenants (prenez votre portable pour appeler en cas de nécessité les secours d'urgence).*
- *En tous cas, bonne promenade et profitez pleinement de cette magnifique région qui est la notre.*

Infos pratiques :

Office du Tourisme de l'Ouest Lyonnais
Domaine de Lacroix Laval
69280 MARCY L'ÉTOILE
Tél. : 04 78 87 05 21
http://www.cc-vallonsdulyonnais.fr

Merci de nous avoir lu sans nous jeter

Révision du plan d'occupation des sols – Compte rendu de la réunion publique

Le 14 avril dernier, dans le cadre de la procédure de révision du plan d'occupation des sols s'est tenue la réunion de concertation avec la population. Cent vingt personnes étaient présentes. Mme Laurence Forel et M. David Mula du Bureau d'étude Latitude (prestataire de service missionné par la municipalité pour conduire cette procédure) ont présenté le projet d'aménagement et de développement durable.

La synthèse du PADD se trouve dans le bulletin du mois de mars.

L'objet de cette réunion était d'informer et d'écouter les différentes remarques exprimées.

A propos du stationnement au centre bourg, dans la perspective d'un renforcement de la centralité, il sera en effet nécessaire d'augmenter le nombre de places. Beaucoup de participants ont souligné l'importance du commerce. Il a été rappelé que l'implantation de ce type d'activités dépendait surtout d'initiatives privées même si la sphère publique peut créer des conditions favorables.

Quant à l'implantation d'une zone artisanale, les élus ont rappelé que la problématique économique se définissait au niveau de la communauté de communes, pour la municipalité, Pollionnay avait plus vocation à conserver son agriculture, à garantir ses maisons de santé et à promouvoir son identité touristique.

Certains participants ont émis des réserves concernant les restrictions frappant le développement des hameaux. Il a été réaffirmé la volonté de renforcer le centre bourg en priorité et de limiter l'habitat diffus essentiellement en raison d'absence d'assainissement collectif dans bien des secteurs de notre territoire.

Cela étant la démarche se poursuit, l'enquête publique devrait se dérouler cet automne, avec le souci d'une totale transparence dans la mesure ou l'avenir de notre commune est engagé.

André BROTTET
Adjoint à l'urbanisme

Le Pollionnay
Fabrice et Nathalie BATAILLE
BAR • TABAC • PRESSE Petit Casino
Tél. 04 78 48 18 39

Attention aux feux de forêts

Dans l'intérêt majeur de protection de notre environnement, il est rappelé à tous, les dispositions de l'arrêté N° 645-71 de M. le Préfet du Rhône, en date du 25 novembre 1971, toujours en vigueur, et interdisant notamment :

Du 15 mai au 31 octobre de chaque année, à toute personne, y compris les propriétaires de bois et leurs ayants droits, de porter ou d'allumer du feu à l'intérieur et à moins de 200 mètres des bois, forêts et terrains reboisés dans le département du Rhône.

Cette interdiction de feu s'étend non seulement aux écobuages et pratiques similaires, mais à toutes les opérations pouvant être la conséquence de l'exploitation forestière et notamment la fabrication du charbon de bois.

"Cette interdiction ne s'applique pas à l'emploi du feu dans les locaux servant à l'habitation et dans leurs dépendances, non plus qu'aux bâtiments, chantiers ou abris, sous réserve que les feux n'y soient pas abandonnés sans surveillance."

Ce même arrêté prescrit également :

"L'incinération de végétaux sur pied (landes, fougères, genêts, etc.) est formellement interdite, pendant la même période, à moins de 400 mètres des bois, forêts ou plantations. De telles incinérations devront être constamment surveillées et ne pourront être effectuées qu'entre le lever et le coucher du soleil.

L'incinération de végétaux coupés (herbe, etc.) ne pourra, pendant cette période, être effectuée qu'en tas ou en meules et à une distance supérieure à 400 mètres des bois, forêts ou terrains reboisés les plus voisins.

Ces feux ne pourront être allumés qu'après le lever du soleil et seront soigneusement éteints avant la nuit. A aucun moment, ils ne pourront rester sans surveillance."

"Du 15 juin au 30 octobre de chaque année, il sera interdit à toute personne de fumer dans les bois, les forêts, plantations et reboisements, ainsi que dans les landes, cette interdiction s'applique également aux piétons circulant sur les voies publiques traversant ces terrains".

Contrat temps libres

Le premier stage "temps libres" de l'année 2005, a accueilli un petit groupe d'enfants du village de 7 à 11 ans, en compagnie de cavaliers motivés.

Sous le regard professionnel et amical de Sylvie Carret, les jeunes participants ont apprécié ces deux journées de plein-air agrémentées d'un pique-nique servi par la société "Avenance".

Elisabeth Gallone

Emilie Esthétique
votre institut de beauté près de chez vous
69290 Pollionnay, le Bourg - 04 78 48 11 62

J.M.T. Peinture
PLATRERIE - ISOLATION - FAUX-PLAFONDS
PEINTURE ET DÉCORATION
• Peinture traditionnelle •
• Peinture décorative • Patine •
• CHAPE LIQUIDE : Applicateur agréé LAFARGE
• CHAPE LIQUIDE ANHYDRITE (sur plancher chauffant, sur plancher bois)
• CHAPE CIMENT
• CHAPE LÉGÈRE
• CHAPE DE RAVOIRAGE : NEUF ET RÉNOVATION
DES SOLUTIONS ADAPTÉES À TOUS VOS PROBLÈMES DE SOL
04 78 45 99 02
Jean Marc Trabach : Z.A. Les Deux Vallées - 69670 VAUGNERAY - Fax : 04 78 45 89 42

OPÉRATION CANICULE

L'été approche ! Après la forte chaleur de l'été 2003 et ses conséquences sur les personnes âgées en particulier, un "plan de gestion de la canicule" a été mis en place en mai 2004.

Ce plan a été reconduit en 2005, il prévoit la création en mairie d'un registre dans lequel les personnes résidant à leur domicile, et notamment les personnes âgées de 65 ans et plus peuvent s'inscrire.

D'autres catégories de personnes peuvent également figurer sur ce registre :
- personnes âgées de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- personnes adultes handicapées,
- personnes possédant une carte d'invalidité ou une pension d'invalidité.

Ce registre nominatif est exclusivement "limité à la mise en œuvre du plan d'alerte et d'urgence". (code de l'action sociale et des familles article L121-6-1).

Toutes les personnes concernées qui souhaitent figurer dans ce registre peuvent contacter Mme Elisabeth Gallone en mairie au 04 78 48 12 09.

Le CCAS de Pollionnay recherche des personnes bénévoles pour assurer le portage de repas aux personnes âgées. Prenez contact en mairie au 04 78 48 12 09

Elisabeth Gallone,
Adjointe aux affaires sociales

Ce sont nos clients qui le disent !

"Peugeot FAHY, chaque jour, ils nous facilitent la vie"

www.occasionsdulion.com/francheville

Dans l'ouest lyonnais, FAHY S.A.

25, avenue du Chater - **FRANCHEVILLE** - 04 78 34 00 20

PEUGEOT

PASED RHÔNE

Qu'est ce que le PASED ?

C'est le Projet d'Action Stratégique de l'Etat dans le Département.

Il détermine la stratégie de mise en œuvre des orientations gouvernementales à partir d'un diagnostic du territoire .

Quatre thèmes ont été retenus dans le PASED :
- la sécurité des populations,
- l'aménagement et le développement durable,
- la cohésion sociale,
- l'adaptation des services de l'état .

Le Rhône, avec Lyon chef lieu de la région Rhône-Alpes, un département dynamique aux multiples facettes, un département urbanisé : 1 622 000 habitants soit 449 h/km², un département exposé aux risques :
- prévention des inondations,
- protection des populations face aux risques technologiques,
- phénomènes de délinquance.

AXES STRATÉGIQUES ET ACTIONS

AXE 1 : Assurer la sécurité des populations :

ACTIONS :
- Adapter les services de l'état en matière de lutte contre la délinquance et l'insécurité routière,
- prévenir les risques majeurs,
- assurer la sécurité sanitaire des populations.

AXE 2 : Promouvoir un aménagement et un développement durable des territoires :

ACTIONS :
- Accompagner le développement de la métropole (pilote : DDE),
- promouvoir une utilisation efficace des espaces et des ressources, maîtriser l'étalement urbain (pilote : DDE),
- reconquérir la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

AXE 3 : Renforcer la cohésion sociale :

ACTIONS :
- De l'accueil d'urgence à l'hébergement social (pilote : DDASS),
- améliorer l'accueil et l'hébergement des demandeurs d'asile (DDASS),
- faciliter les parcours d'intégration des populations migrantes (DDASS),
- piloter le processus de rénovation urbaine et redéployer la politique du logement,
- promouvoir un accès durable à l'emploi des personnes fragilisées.

AXE 4 : Moderniser l'action de l'Etat :

ACTIONS :
- Mettre en œuvre la réforme budgétaire et financière,
- Développer les outils d'information et de management partagés, améliorer les relations entre l'usager et l'administration (préfecture).

Jean-Pierre Lacroix, Préfet de la Région Rhône-Alpes

Synthèse faite par : Geneviève Beauquis

Le document intégral est consultable sur le site Internet de la Préfecture du Rhône : http://www.rhone.pref.gouv.fr

VOIRIE

Enfin, on voit arriver le "bout du chemin": les travaux d'aménagement et d'embellissement de l'avenue Notre-Dame de Lorette se terminent.

Cette voie communale, appelée depuis plus de trente ans : chemin du cimetière, puis chemin du stade, a pris un nom plus prestigieux car la chapelle de Lorette est située sur son parcours ; située en prolongement de l'avenue Guerpillon elle a été également nommée : "avenue".

La nouvelle voirie comportera une bordure et écoulement d'eau du côté sud et un cheminement piétons côté nord car très fréquentée le week-end pour se rendre au stade, au cimetière ou pour la randonnée.

La chaussée a été refaite complètement.

Hervé de Rouville

Marc BOUCHARD
Artisan Maçon

Maçonnerie Générale
Taille de pierres
Rénovation

La Poizatière 69290 POLLIONNAY
Tél. 04 78 48 12 78

RESTAURANT TERRASSE

Olivier Terrasse

Restaurateur - Traiteur
Spécialités Maison
Menus Gastronomiques
Plats cuisinés à emporter (salés, sucrés)
Toutes réceptions

Tél. 04.78.48.12.06 - 69290 POLLIONNAY

Campagne de sensibilisation et de prévention contre les vols et autres atteintes aux biens

Opération "Tranquillité vacances"

Quelques conseils afin de vous aider à prévenir les atteintes aux biens :

Quatre grandes formes de vols dans les résidences :
- les vols d'argent, bijoux perpétrés en l'absence des occupants se caractérisent par leur très grande rapidité d'exécution et la fouille sommaire de la maison,
- les vols simples de sacs à mains, argents, objets de valeurs qui concernent les objets visibles de l'extérieur sont commis aussi bien de jour que de nuit,
- les vols dits HOME-JACKING perpétrés très discrètement au cours de la nuit,
- les vols de mobiliers ou d'œuvre d'art, moins nombreux.

Actions possibles contre les agissements des malfaiteurs

S'agissant des valeurs, bijoux, cartes bancaires et chèques :
- Ne pas laisser en évidence, privilégier des lieux insolites,
- Ne pas conserver de fortes sommes d'argent au domicile.

S'agissant du mobilier et des œuvres d'art :
- Les prendre en photographies, les faire expertiser.

S'agissant des véhicules :
- Ne jamais laisser les clés sur le démarreur,
- Ne jamais laisser le certificat d'immatriculation dans l'habitacle.

En outre, si vous partez en vacances, nous vous conseillons :
- De signaler la période de votre absence à la brigade de gendarmerie dont vous dépendez,
- D'informer vos voisins de votre absence,
- Donner éventuellement une clé à un membre de votre famille afin qu'il anime la maison (volets, courriers...).
- Ne pas laisser de message évoquant votre absence sur le répondeur : faire éventuellement le transfert d'appel.
- Faire suivre votre courrier sur votre lieu de vacances.

S'agissant des personnes qui se présentent à votre domicile en usant d'une fausse qualité de policier, de gendarme, de plombier ou d'agent EDF ou GDF : restez très prudent et surtout ne laissez pas ces personnes pénétrer dans votre domicile.

S'agissant de l'utilisation de votre carte bancaire :
- Avant d'introduire votre carte bancaire, regarder si l'environnement n'est pas suspect,
- Faire son code confidentiel discrètement,
- Bien récupérer le ticket afin qu'il ne soit pas utilisé ultérieurement par des escrocs.

Enfin, n'hésitez pas à vous rendre à la brigade de votre domicile afin d'y demander des conseils plus personnels et surtout n'omettez pas de signaler tout fait qui vous apparaît anormal car

La sécurité est l'affaire de tous, donc ensemble, luttons contre l'insécurité

VOS GENDARMES, vous souhaitent de passer d'agréables vacances

Gendarmerie de l'ARBRESLE,
Le Capitaine Bourgerie

LOISIRS VTT
POLLIONNAY
Le Bourg - 69290 POLLIONNAY • 04 78 48 15 45
Fax 04 78 48 14 44 • www.loisirs-vtt.fr
e-mail : info@loisirs-vtt.fr
A votre service 6 jours sur 7 de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h (Fermé le mardi)

OPH
ZI Chemin du Château - 69630 CHAPONOST
Tél. 04 78 56 18 53

Entreprise depuis 1976 à votre service
QUALIBAT
LA QUALITE SOUS TOUS LES ANGLES
- Traitement curatif contre les insectes à larves xylophages
- Ravalement de façades
- Peinture et enduit projeté
- Isolation thermique extérieure
- Double vitrage - sur vitrage
- Isolation des combles

Calendrier des Fêtes

3e TRIMESTRE 2005					
ORGANISATEUR	DATE		HEURE	ACTIVITÉ	LIEU
Amis de la Chapelle de Larny	dimanche	3 juillet	journée	fête de Larny	Chapelle de Larny
Boule des pins	vendredi	8 juillet	19 h	Challenge Morel	Stade Jean Benoît Morel
Boule des pins	Samedi	9 juillet	14 h	But d'honneur	Stade Jean Benoît Morel
Municipalité	samedi	9 juillet	14 h à 19 h	Fête Inter Villages	Stade
Municipalité	jeudi	14 juillet	11 h	Cérémonie	Salle des fêtes
Classes en 6	samedi	3 septembre		Bal + Vogue	
Geneviève Dumont	samedi	3 septembre	18 h	Vernissage	La Remise
Comité de la Foire	dimanche	4 septembre	journée	Foire	Tout le village
Club du Tilleul	jeudi	15 septembre	14 h 30	Anniversaire 3e trimestre	Salle des fêtes
Club du Tilleul	jeudi	22 septembre		Sortie d'automne	

Atelier Tudelle
Architecture – Aménagements extérieurs
Henri et Robert SIMONARD
Pucet - 69670 Vaugneray • Tél. 04 78 45 92 61
Fax 04 78 45 94 88 • E-mail : h.simonard@wanadoo.fr
Réalise l'aménagement du plateau multi-sports

DÉPANNAGES ÉLECTRO-MÉNAGER
Votre spécialiste :
ROGER BRIARD
Magasin : 13, place du Marché - VAUGNERAY
Tél. 04 78 45 87 30 - Fax 04 78 45 93 78

Jacques Poix
Communications...
Créateur
Concepteur
Imprimeur
Reprographe
Siège Social
4, impasse Berthelot • 69160 Tassin
Tél. : 04 78 34 89 18 • Fax : 04 78 34 88 91
E-mail : jacquespoixcom@wanadoo.fr
Magasin
Fournisseur en papeterie
50, avenue Victor Hugo • 69160 Tassin
Tél./Fax : 04 78 34 99 17

CARRIERES POCCACHARD SARL
GORRE GRAVILLONS OCRE ROUGE JAUNE
ENROCHEMENT PIERRES JAUNES A MURET
TOUS PRODUITS DE CONCASSAGE
LA RAPAUDIERE - POLLIONNAY - 69290 CRAPONNE
LESPINASSE - BOYER 42460 CUINZIER
LEPY - POLEYMIEUX AU MONT D'OR 69250
TEL. : 04 78 48 13 14
Fax : 04 78 48 17 54

Le Sou des Ecoles

le sou

MARCHÉ AUX FLEURS
le 14 mai 2005

Pour la 3e année, le marché aux fleurs s'est une nouvelle fois installé dans le centre du village pendant toute une journée.

Malgré la météo annoncée comme mauvaise, les vendeurs / vendeuses ont fait venir le soleil et chez les acheteurs les bêches et piochons ont fonctionné tout le week-end.

Cette année, afin de voir si vous avez suivi cet événement Pollionnois, nous vous proposons un petit jeux concours qui peut vous permettre de gagner un belle plante l'année prochaine.

Merci à tous ceux qui nous ont aidé, à ceux qui sont venus, et à l'année prochaine.

Merci de votre collaboration

Pour le sou, Yves Daul

Cette année, le nombre de visiteur était
❑ 12.327 ❑ 1232 ❑ 254

Le nombre d'espèces proposées était
❑ 12 ❑ 327 ❑ 7524

La "cœur de bœuf" est une espèce
❑ de tomate ❑ de plante aquatique
❑ En voie de disparition

Les horaires du marché aux fleurs sont
❑ 7 h - 22 h ❑ 10 h - 17 h
❑ Tout le week end sans interruption

Le marché aux fleurs est organisé par
❑ Le sou ❑ Le sou ❑ Le sou

Pour planter un pied de tomate il faut
❑ Le planter en biais ❑ Le poser sur le sol
❑ Le planter

Le Vulgarum Imaginum est
❑ le nom latin de l'hortensia
❑ Un mot qui ne veut rien dire
❑ Une phrase à placer pour faire savant

L'année prochaine je
❑ reviens au marché aux fleurs
❑ Je viens au marché aux fleurs
❑ Je retiens le mois de mai dès à présent

L'embellissement du Village

Cette année, notre commune a décidé de promouvoir son fleurissement. Ce projet est porté par la commission environnement, avec la contribution compétente de Bernard Darfeuille. L'enveloppe budgétaire a été multipliée par quatre, soit 1 500 euros. Ce plan de fleurissement se fera sous la responsabilité de notre agent, Paul Giraud. Tous espèrent que vous apprécierez et respecterez cet effort. Les mêmes souhaitent vous donner des idées pour vos propres maisons. A nous tous de rendre Pollionnay plus beau et plus agréable.

Pour la commission
André Brottet, Adjoint à l'environnement

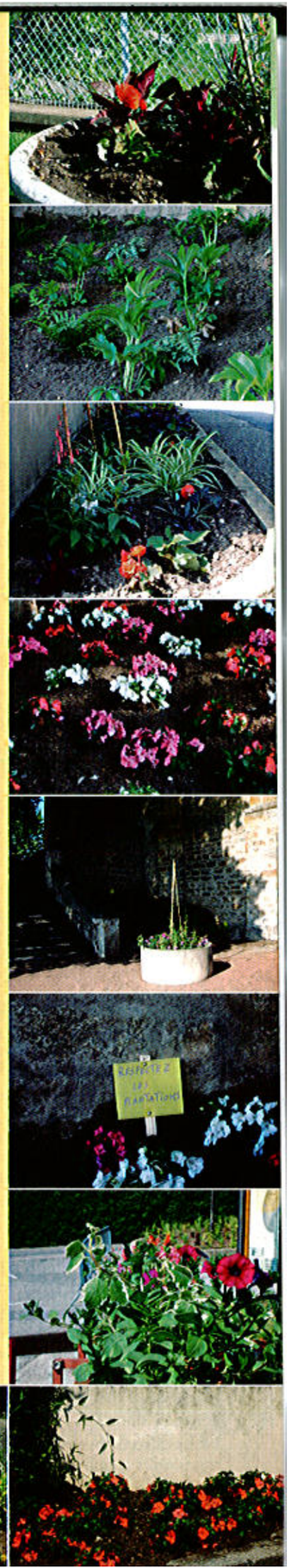

La Boule Des Pins

Le traditionnel concours propagande du lundi de Pâques à Pollionnay a vu la victoire de Maître-Reboud qui remportent le challenge Annie et Jean-Luc Moinon.

Quart de finale :
- Maître (Tassin) bat Majorel (CRO) à 7,
- Brugière (Thizy) bat Pecora (Saint-Priest) à 9,
- Burnichon (Villefranche) bat Champavier (Saint Germain sur l'Arbresle) à 9,
- Durand (Reyrieux) bat Bation (Courzieu) à 4.

Demi-finale :
- Maître bat Burnichon-Laurent à 7,
- Durand bat Brugière-Forest à 1.

Finale :
- Maître-Reboud battent Durand-Lhoux à 2.

Finale du second concours :
- Perronet-Virieu (L'Arbresle) battent Desprat-Morel (Pollionnay) à 2.

Une journée "Bouliste" bien remplie, succès des deux compétitions avec un plateau de boulistes de très haut niveau.

Pour finir cette journée, coupes et prix furent remis par M. Jean-Luc Moinon, sponsor du 1er concours.

La coupe Dominique Coquard fut gagnée en finale par la doublette Perronnet-Virieu (L'Arbresle) qui battent Morel B. et Desprat B. (Pollionnay).

La coupe fut remise par Didier Coquard, sociétaire de "La boule des pins", puis le verre de l'amitié clôtura cette journée.

Jacques Auby

Les classes en "1"

Les classes en "1" tiennent à rendre un hommage tout particulier à leur conscrit Roger Menichon qui nous a quittés dans sa 84e année.

Depuis des années et jusqu'à l'année dernière, il n'a pas hésité à braver la fatigue, la nuit, pour venir de Sainte Foy-lès-Lyon où il vivait, jusqu'à Pollionnay pour assister et participer activement à toutes les réunions et manifestations organisées par les classes en "1".

Ce sont des journées entières que nous passions avec lui et son épouse.

Je me souviens encore de cette "journée de brioches" où il grimpait et regrimpait sur la remorque des conscrits, malgré ces 79 ans, sans jamais se plaindre de fatigue ou de quoi que ce soit, quel courage !

De nos rencontres, nous retiendrons votre courage, votre bon caractère, votre extrême sympathie et votre dévouement pour notre association et les conscrits.

Nous vous disons "Adieu" et garderons à jamais votre souvenir dans nos cœurs.

Nous disons aussi "Adieu" à Bernard Bonnard, qui lui aussi nous a quitté dans sa 64e année.

Les classes en "1"

L'Association Armel Propose "Peindre une icône"

Selon les techniques traditionnelles de la détrempe à l'œuf et des pigments naturels.

Découvrir la grandeur qui est en chacun de nous à travers une planche de bois, des pinceaux, des couleurs...

Au fil des journées, nous aurons l'occasion de découvrir ou d'approfondir des points suivants :
- choix d'une icône modèle, préparation du dessin,
- découpe, entoilage et enduit de la planche,
- ponçage de l'enduit, impression et gravure du dessin sur l'enduit sec,
- préparation des fonds (pose de l'or pour les non débutants), pose des ténèbres,
- montée des lumières jusqu'au blanc pur,
- calligraphie et dos de l'icône.

Ceci, avec des temps d'apports théoriques, des temps libres pour que chacun avance sur le chemin de l'icône à son propre rythme.

Atelier organisé de telle sorte que, même dépourvu de toute notion de dessin et de peinture, chacun puisse parcourir le chemin proposé.

Cet atelier, animé par Josette Chavand se tient à la salle des Associations de Pollionnay :

Un lundi et un vendredi par mois de 9 h 30 à 17 h
(repas tiré du sac pris sur place)

Dates retenues pour 2005-2006
- *Les lundis : 19 sept., 17 oct., 14 nov., 12 déc., 16 janv., 13 fév., 13 mars, 10 avril, 15 mai, 12 juin, 17 juil.*
- *Les vendredis : 23 sept., 21 oct., 18 nov., 16 déc., 20 janv., 17 fév., 17 mars, 14 avril, 19 mai, 16 juin, 21 juil.*

Tarif : 22 euros de cotisation annuelle à l'Association ARMEL ;
15 euros par personne et par journée d'atelier.

Matériel entièrement fourni : planches, pigments, pinceaux... (sauf feuilles d'or)

Pour travailler selon les techniques traditionnelles de la tempera à l'œuf.

CONTACT : Josette Chavand, Tél. : 04 78 48 10 89
Inscriptions préalables autant que possible

Maison de la Rencontre Que se passe-t-il ?

Le 19 mars dernier, comme l'an passé, a eu lieu notre après midi dédié aux conteurs et conteuses de Pollionnay. Cet après midi, autour de bugnes, brioches, cafés et chocolats a su réunir à nouveau un nombreux public d'habitués et de passants.

C'est tout d'abord Louis Chantre et Georgette Belmon qui surent nous conter l'arrivée de l'électricité en 1928 et de la premier batteuse à vapeur. De la vente des produits de la ferme, en partant le matin vers 2 ou 3 heures en charrette, pour être à Lyon au plus tôt. L'arrivée des premiers tracteurs octroyés par le plan Marchal. Sans oublier les vendanges, car dans les années 1950, 1960 la commune comptait encore plus de 80 hectares de vigne.

C'est ensuite Jeannot Bouchard, tout en restant dans le même registre qui nous conta ses souvenirs de ferme. Les derniers bœufs supplantés par les tracteurs. L'explosion d'une sulfateuse, etc.

Paul Teulade inénarrable comme toujours sut nous amuser en nous contant ses souvenirs du petit Séminaire et ses anecdotes d'église avec l'harmonium ou la chaire de M. le curé.

Quand à Josette Chavand toujours incollable sur l'histoire de notre commune elle nous conta plusieurs anciennes histoires dont nous ne résistons pas à vous livrer ci-dessous l'une d'elle en français de l'époque.

Comme à notre habitude, la soirée se termina en chansons, dont l'une fut interprétée en patois par Louis Chantre.

Merci à tous pour votre participation.

Pour la Maison de la Rencontre,
Jean Tony Peyrat

Criées faites à l'Arnier (Larny) le jour de la fête patronale le 30 novembre 1550

Ouyez, ouyez, ouyez seigneurs

L'en faict inhibitions et deffense de part ven. et egreges personnes Messeigneurs Messieurs les obbeyancier chanoynes et chappelins de l'esglize Sainct Just lez Lyon, seigneurs temporels de Gresieu la Varenne et Larnier, membres depandans de lad. Esglize, a tous de ne jurer ne blasphemer le nom de Dieu, de la Vierge Marie, ne des sainctz de paradys sur peyne pour la premiere foys de vingt-cinq solz tournois d'amende et une livre de cyre applicque a la luminaire dud. Larnier, pour la secundes de cinquante solz et deux livres de cyre applicques comme dessus, net pour la tierce d'estre mys en prisons et avoir la langue persee ; item de ne pourter espees, dagues, ne aultres bastons innazibles, sur peyne d'amende arbictraire, confiscation desd. bastons et de prisons ;

Item de ne raire aulcunes mannipolles ne assemblees illicites, ny faire et esmovoir aulcuns desbactz ny noyses dans ce present lieu de larnier, sur peyne d'amende et de prison.

Item a tous taverniers et aultres de ne vendre pain, vin, ny aultres danreez, si non au taux, marques et mesures de mesd. sieurs, sur peyne d'amende arbictraire et de confiscation desd. mesures et poix ;

Item de la part desd. sieurs l'en faict commandement à uns chascun de reparer et rambeller les chemyns publics, chascun à l'endroyt de soyt, bien et deuemant, de sorte que ont y puisse passer sans dangier, sur peyne d'amende arbictraire ;

Item de ne dyvertyr et remuer les eaues et revyeres, lymitans la presente juridiction, de leurs cours acoustume, sur peyne d'amende arbictraire.

Aujourd'huy dernier jour du moys de novembre mil cinq cens cinquente, jour feste sainct Andre, que l'on faict le jour de patron au lieu de Larnier, ont estes publyes les presentes cryes, aud. lieu de Larnier et en la plasse publicque dud. lieu, ont l'en a acoustume de faire les cryes et dance aud. lieu...

"Copie contemporaine" extrait des actes de lact. court de Gresieu

Signé F. VALENTIN (Chartrier de Pollionnay aux archives d'Avanges)

Pour le Marquis d'Albon,
Jean-Tony Peyrat

Le DIMANCHE-CAFÉ du 1er dimanche de Juillet aura lieu à Larny dans le Jardin de la Chapelle au cours de la Fête de Larny.

Pépinières Goutteroire
Lieu-dit le Pipora - 69290 POLLIONNAY
Tél. 06 60 82 26 26 - Fax 04 78 57 40 02

le jardin des lettres
LIBRAIRIE
83, avenue Edouard Millaud
69290 CRAPONNE
Tél. : 04 78 44 66 54 - Fax : 04 78 57 99 34
E-mail : lejardindeslettres@free.fr

Colline Théâtre

Les jeunes comédiens de l'Atelier Théâtre Enfants ont terminé l'année avec brio, avec leur spectacle :

"UN P'TIT COIN DE PARADIS"

présenté le 23 juin dernier à l'auditorium de l'école "Michel Serres", devant un public enthousiaste. Les activités de l'association se poursuivront à la rentrée prochaine, avec les enfants, mais aussi les adultes (le groupe se constitue actuellement : avis aux amateurs... !) et, en projet, une grande soirée théâtre pour tous, au mois de novembre, à la salle des fêtes de Pollionnay.

A cette occasion, la Compagnie Colline Théâtre envisage d'inviter une troupe professionnelle extérieure.

Vous souhaitez adhérer, participer à nos activités, vous renseigner ?

Contactez Anne Monteil, secrétaire au :
04 78 48 10 78

Anne Monteil

Societe de Chasse

Vif succès à l'occasion de notre assemblée générale du 22 mai dernier. En effet 57 sociétaires sur 64 étaient représentés, ce qui prouve bien l'intérêt que porte un maximum de membres pour leur loisir favori et la vie de leur société.

De gros efforts concernant l'aménagement du territoire, ont été effectués en partenariat avec les agriculteurs et la municipalité, de gros investissements ont été engagés pour protéger les cultures, le gibier et l'environnement.

Nous entretenons d'excellents rapports avec les autres associations communales, club hippique, V.T.T, marcheurs, relations qui peuvent et qui doivent encore s'améliorer, notamment avec les motos et les quads.

La divagation des chiens sur notre commune reste un point noir important aussi bien pour toute la faune que pour les animaux domestiques, poules, canards, moutons... sans oublier les poubelles qui sont régulièrement renversées et aussi bien sûr les risques d'accidents !

Malgré tout, grande satisfaction de notre association d'un point de vue général.

Notre devise :
- *Chasser oui, mais pas n'importe comment*
- *Respecter la nature*
- *Respecter les autres pour être respecté soi-même !*

André Perronet

Jeux Set et Foire !

"Jeux d'hier et d'aujourd'hui", le thème de la 26e édition de la Foire de Pollionnay s'annonce très prometteur. Jouons cartes sur tables et découvrons le programme concocté par le Comité de la Foire pour le dimanche 4 septembre.

Faites vos jeux ! Dès le matin, assistez au défilé d'inauguration animé par la batterie fanfare de Joux Sarcey Violay et la parade des classes en 6. Puis, découvrez les forains, marchands, exposants vide grenier (réservé aux particuliers)... qui investiront le cœur de notre village. Pour les plus sportifs, la deuxième édition de notre randonnée pédestre leur permettra de découvrir les alentours ! Tout au long de la journée, des expositions sur les jeux de veillée ou bien encore les jeux du XXe siècle réveilleront quelques souvenirs. Tours de poneys, mât de cocagne, courses en sacs, tir à la corde, marelle... seront à la disposition pour le plus grand plaisir de tous. Le Comité de la Foire a plus d'une corde à son arc ! La tombola s'est également mise au goût du jour :

Premier lot : une soirée pour 2 avec repas + jetons au casino le Lyon vert.

Deuxième lot : une console de jeux.

Troisième lot : 4 billets pour Waliby.

Bien d'autres surprises vous attendent. Mais chut... Joker ! Rendez-vous le 4 septembre. Banco ?

Pour le Comité de la Foire : Caroline Juvanon

Classes en 6

Les classes en 6 remercient toutes les personnes qui leur ont ouvert leur porte ou qui ont participé par une enveloppe ou un paquet la nuit du 1er mai.

Nous regrettons cependant que la coutume tende à disparaître.

Les classes vous rendront visite à nouveau pour la brioche de la vogue le samedi 3 septembre 2005.

Solange Tisseur

SARL JEAN FAURE
• MENUISERIE • AGENCEMENT • ESCALIERS
• CHARPENTE • COUVERTURE • ZINGUERIE
ZA Férrières - 69290 GREZIEU-LA-VARENNE
Tél. 04 78 57 18 04 - Fax 04 78 44 01 08

Lab Sport Auto

L'été arrive déjà, et la saison de sport automobile bat son plein actuellement. Les pilotes du team LAB Sport Auto ont pris part à quatre rallyes et une course de côte depuis le début de l'année et la suite s'annonce très chargée et riche en événements.

Après l'organisation d'un concours de pétanque le 27 mai, nos équipages ont participé au rallye des Vins-Mâcon début juin, suivi des courses de côte de Seyssuel (38) et du Pilat (42).

Lors du long week-end du 14 juillet, deux équipages vont tenter de faire briller les couleurs du team et de la commune, dans le nord de la France. En effet Nicolas Giraud avec, à ses côtés Fred Halluin qui connaît un peu cette région ainsi que Christophe Giraud co-piloté cette fois par la petite nordiste Amandine Martinache prendront le départ du rallye des Routes Picardes.

Durant tout l'été, nos montagnards ne devraient pas chômer non plus car de nombreuses courses de côte se déroulent courant juillet et août.

Pour tous renseignements sur un rallye ou une course,
n'hésitez pas à nous contacter :
04 78 48 17 97 ou 06 81 25 07 23

Résultats :

- ***18 et 19 mars : 16e Rallye des vignes de Régnié***
  N°23 : Aublanc Jérôme - Dumoulin Laetitia (309 GTI 16)
  18e scratch - 4e groupe F2000 - 2e classe 14
  N°136 : Giraud Christophe et Julien (205 Rallye)
  87e scratch - 28e groupe F2000 - 14e classe 12
- ***16 et 17 avril : 23e Rallye des Monts du Lyonnais***
  N°66 : Giraud Nicolas - Halluin Fred (205 GTI)
  40e scratch - 13e groupe F2000 - 2e classe 13
  N°106 : Giraud Christophe et Julien (205 Rallye)
  34e scratch - 9e groupe F2000 - 4e classe 12
- ***22, 23 et 24 avril : 57e Rallye Lyon-Charbonnières - Rhône***
  N°121 : Giraud Nicolas - Halluin Fred (205 GTI)
  80e scratch - 9e groupe F2000 - 4e classe 13
  N°106 : Giraud Christophe et Julien (205 Rallye)
  Abandon après ES n°2
  N°23 : Aublanc Jérôme - Dumoulin Laetitia (309 GTI 16)
  27e scratch - 2e groupe F2000 - 2e classe 14
- ***7 et 8 mai : Rallye du Sud Berry***
  N°50 : Giraud Nicolas - Halluin Fred (205 GTI)
  Abandon après ES n°1
  N°60 : Giraud Benjamin - Rego Carlos (205 Rallye)
  5e classe N1
- ***8 mai : Course de Côte de Coligny***
  N°199 : Chabin Sébastien (Rallye 3) - *3e classe FC3*
  N°206 : Perraud Alain (Fiat X1.9) - *5e classe FC2*

Programme :

- 25 et 26 juin : Rallye du Brionnais (71)
- 16 et 17 juillet : Rallye des Routes Picardes (02)
- 30 et 31 juillet : Rallye de Chambost-Longessaigne (69)
- 6 et 7 août : Rallye du Trièves (38)
- 14 août : Course de côte de Bettant (01)
- 28 août : Course de côte de Chateauneuf de Galaure (26)
- 3 et 4 septembre : Rallye du Picodon (26)
- 4 septembre : Course de côte de Lamure/Azergues (69)
- 17 et 18 septembre : Course de côte de Limonest - Mont Verdun (69)

Christophe Giraud

Jardinerie DESBOS
Jardinerie • Décoration • Fleuristerie
1315, route de Sain Bel - Face à l'entrée principale
Parc de la Croix Laval - Tél. 04 78 87 18 58
69280 Marcy L'Étoile

Mr.Bricolage
2, avenue Edouard Millaud
69290 CRAPONNE
Tél. 04 78 57 33 11 - Fax 04 78 44 82 02
http://www.mr-bricolage.fr

Réparation agricole
Maurice PERRAUD
Concessionnaire ZETOR
ZA de Clape-Loup
69280 Ste-Consorce
Tél. 04 78 87 60 40
Fax 04 78 87 60 41

ASSOCIATION GENEVIEVE DUMONT

DES NOUVELLES DE LA REMISE...

L'association Geneviève Dumont maintient le cap.

12 mars 2005 : assemblée générale :

56 personnes étaient présentes ou représentées. Les adhérents dans l'impossibilité d'être présents ont à cœur d'envoyer cotisations et pouvoirs, assortis parfois de messages pour l'assemblée. Cette douzième assemblée générale s'est tenue en présence de Mme Geneviève Beauquis, adjointe chargée des associations et de M. Hervé de Rouville, conseiller municipal. Tous les rapports ont été votés à l'unanimité.

Le rapport d'activité s'est enrichi des commentaires des artistes et de celui de Mme Beauquis concernant l'atelier d'art plastique mis en place dans le projet d'école validé par le rectorat et dont les travaux ont été soumis au regard du public : cette activité a été appréciée et la municipalité semble disposée à encourager son développement.

Dans la deuxième partie de la réunion furent abordés les projets :

Présentation des artistes retenus par la commission de choix : deux peintres aux techniques totalement différentes : art brut pour Robert Rocci (expo de juin), technique informatique, photo, écriture pour Fabienne Coletti.

Création de deux nouvelles commissions :

- commission éducation : reprendre une proposition d'un membre de l'assemblée : il s'agit d'étendre notre rayonnement autour des établissements scolaires de communes environnantes, d'étudier les modalités des rencontres d'artistes, de visites d'expos, etc.
- commission sur la mise en valeur de l'œuvre de Geneviève Dumont : après 10 ans d'ouverture de La Remise, de nombreux visiteurs ont pu voir une partie du travail de ce sculpteur, aujourd'hui nous éprouvons le besoin d'aller plus loin en la faisant connaître à un public plus large. Plusieurs artistes se sont investis dans cette démarche.

Parallèlement deux publications locales se sont intéressées à Geneviève Dumont :

- L'Araire : *Artistes et Célébrités en pays lyonnais (II) Mars 2005*
- Quoi de neuf magazine d'information des Vallons du Lyonnais n°9 : *les célébrités dans nos vallons du lyonnais*

Calendrier de nos expositions :

- *Robert Rocci, "dépêchons-nous d'aimer les coquelicots" du 28 mai au 26 juin.*
- *Fabienne Coletti, "correspondances..." vernissage le samedi 3 septembre, exposition du 4 septembre au 2 octobre 2005*

Jacqueline Pradelle

GARAGE CHAPOLARD
Agent Peugeot
PEUGEOT
Mécanique • Carrosserie
Vente neuf & occasion
6 route des Pierres Blanches - 69290 GRÉZIEU-LA-VARENNE
Tél. 04 78 57 02 09 • Fax 04 78 57 29 98

Etablissement médicalisé pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de toute affection neurologique nécessitant une prise en charge.
Celle-ci est assurée par une équipe soignante adaptée, encadrée par un personnel médical spécialisé. Cure médicale - Long séjour

MEDICA FRANCE
Route des Presles
69290 Pollionnay
Tél. : 04 78 87 42 42
Fax : 04 78 87 42 00

ASCP FOOT

Après une saison pleine de rebondissements, l'équipe Senior a définitivement assuré son maintien en deuxième division de district. En effet dimanche 15 mai 2005 à Pollionnay notre équipe a gagné 4 buts à 2 l'équipe de Chessy les Mines. Cette victoire nous permet d'éloigner suffisamment nos poursuivants. Il reste tout de même deux matchs à disputer, sans grand enjeu pour notre destin sportif.

Nous achèverons notre première saison sur notre nouveau complexe, en ayant atteint notre objectif "le maintien", même si durant la saison, la montée aurait pu s'envisager, mais un certain manque de rigueur, de motivation et d'assiduité nous a été fatal pour quelques rencontres.

Aujourd'hui tournés vers l'avenir, nous pensons déjà à l'année prochaine avec le recrutement d'un entraîneur qui nous apportera ce qui a manqué cette année. Nous pourrons alors être plus ambitieux et viser la montée en première division. A ce propos, toutes les candidatures sont les bienvenues et seront étudiées avec soins. Merci à Sébastien Boulisset qui s'est occupé de l'équipe Senior cette saison.

L'équipe Loisir a réussi sa première saison. Parfois difficile de réunir l'effectif nécessaire, en raison de nombreuses petites blessures, grippes et autres empêchements, mais Jérôme Janin a su motiver son équipe pour réaliser tous les matchs et même en gagner quelques uns. Bravo à notre équipe Loisir et rendez-vous l'année prochaine.

Nous attendons les nouveaux joueurs pour la saison prochaine, en Senior : entraînement en semaine et match le dimanche, et en Loisir : match un soir de semaine.

Les benjamins (moins de 11 ans) ont réalisé quelques très bonnes performances quand l'effectif l'a permis, comme ce samedi contre Craponne par une victoire de huit buts à zéro à la grande satisfaction de leur entraîneur Yoann Janin Thivos que nous remercions pour le bon travail qu'il a réalisé avec cette équipe mixte. Malheureusement, la majorité des éléments de cette équipe va passer dans la catégorie d'âge supérieur (moins de 13 ans) et un manque d'effectif nous fera certainement nous rapprocher d'un club voisin.

Nous continuerons à vous tenir informés sur l'évolution de l'aventure de nos jeunes filles Sabrina, Marilou, Clémence, et Emma qui poursuivent leurs rencontres avec l'Olympique Lyonnais.

Les poussins entraînés par Stéphane Florin arrivent au terme d'une saison encourageante avec quelques bons résultats. La montée en benjamins de certains joueurs nous fait entrevoir de belles perspectives. Stéphane Florin nous quitte en cette fin de saison après de nombreuses années au service au club car il change de région. Un grand merci pour tout. Nous cherchons un entraîneur pour prendre sa place, avis aux amateurs motivés.

Sous l'œil attentif de leur entraîneur Pierre Guyonnet que nous remercions pour son dévouement, les débutants continuent leur apprentissage du football avec enthousiasme et persévérance. Merci à tous les parents qui ont su donner de leur temps au club pour accompagner les différentes équipes matchs après matchs.

Les manifestations suivantes ont lieu sur le stade municipal.

- *Concours pétanque Samedi 3 Septembre 14 h 00*
- *Tournois senior et loisir Dimanche 4 Septembre*

Laurent Janin-Thivos.

Aline & Laurent sont heureux de vous accueillir
AU RESTAURANT
L'Orée du Parc
SERVICE DE VENTE A EMPORTER
8, avenue de la Victoire
69260 CHARBONNIERES-LES-BAINS
Fermeture le dimanche soir et le lundi
Tél. 04 78 87 14 51 - Fax 04 78 87 63 62

ANCIENS COMBATTANTS

L'Association des Anciens Combattants de Pollionnay, Marcy l'Etoile et Sainte-Consorce, fonctionne sous sa forme actuelle depuis janvier 1988.

Son but : Regrouper les Anciens combattants des trois Communes ayant défendu ou servi la France au cours des guerres 14/18 - 39/45 - Indochine - Corée - TOE -Liban - AFN - Tchad - Résistance - Déportation - les Veuves - Orphelins et sympathisants.

L'Association participe chaque année aux commémorations traditionnelles des :

- 8 Mai - 11 Novembre - Journée de la Résistance en Juin et s'associe à diverses manifestations du souvenir : Journée des Déportés - Appel du 18 Juin, etc.

Ajoutons la collecte du "Bleuet de France" les 8 mai et 11 novembre - Notre manière de dire : "Je n'oublie pas".

A ce propos, nous remercions, une fois encore, la municipalité de Pollionnay qui, très rapidement, a remis en état les caractères devenus illisibles sur le le Monument aux Morts.

Et pour bien marquer ce "devoir de mémoire" rappelons que nous avons offert depuis quelques années aux médiathèques de nos 3 communes, des livres rapportant les événements qui ont fait ce que nous sommes... des Anciens Combattants.

Côté réjouissances, il faut noter le repas traditionnel du 8 mai (offert cette année 2005, à l'occasion du 60e anniversaire de la victoire, aux Anciens Combattants et leurs épouses). Un voyage annuel d'une journée et la choucroute de Novembre.

Si l'Association a pu compter à un certain moment jusqu'à 67 membres anciens combattants, en 2005, hélas ! nous n'en comptons plus que 19. Les sympathisants dont le nombre a également fondu, apportent un soutien appréciable à nos divers rassemblements.

Il est évident qu'au fil des ans notre association vieillissante décline (c'est bien logique) et il faudra bien se résoudre un jour, comme de nombreux autres groupements, à la mettre en sommeil. Nous n'en sommes pas encore à ce stade et nous continuerons "tant que faire se peut" à couvrir les cérémonies commémoratives.

Le Bureau actuel (réélu chaque année à l'Assemblée Générale) :

Président : Roger Deroux
Vice-président : Gabriel Jeunet
Secrétaire : Etienne Brochet
Trésorier : Roger Deroux assisté de Maurice Leynaud
Porte-Drapeau : Hervé de Rouville - Jean Rollin

Le secrétaire : Etienne Brochet

Plomberie - Sanitaire - Zinguerie - Chauffage

Paul RIVOIRE

Siège : La Quinsonnière - 69290 POLLIONNAY
Adresse : B.P. N°60 - 69290 CRAPONNE
Tél. 04 78 48 14 37 • Portable 06 08 05 88 24
Fax 04 78 48 15 97

Acousti'Confort
Centre de correction auditive
Sandrine SIMON
Audioprothésiste D.E.

- *Prêt et essais d'appareils auditifs (possible 15 jours)*
- *Nouvelles technologies numériques*
- *Bilan et réglages gratuits*
- *Embouts sur mesure anti-eau et anti-bruits* — Sur mesure
- *Piles, accessoires*

102, avenue Pierre Dumond
Tél. 04 78 57 59 22
CRAPONNE

Centre de tri et de recyclage,
installation classée en environnement par la préfecture du Rhône
N° 18.479

TPO
Travaux Publics de l'Ouest

ZA les Aiguillons - Route de la Douane
69670 VAUGNERAY
Tél. : 04 37 22 04 84 - Fax : 04 78 57 55 75
E-mail : t.p.o@wanadoo.fr

SCL POLLIONNAY – SAUVEGARDE DES COTEAUX DU LYONNAIS

L'assemblée Générale du Comité de Pollionnay s'est tenue le 22 mars 2005, salle des associations. Assistance "fournie", (plus de 50 personnes), présence généreuse (ils sont très sollicités) des co-présidents et du secrétaire général de l'intercommunale... tout concourait à la réussite de cette AG, ouverte par notre président Alain Troïli.

Le rapport moral rappelle le dynamisme de notre association, qui ne s'essouffle pas avec ses 15 ans d'activité et conserve un nombre d'adhérents remarquable... environ 200...

Avis : nous acceptons les adhésions en cours d'année.

Le rapport d'activité note notre participation ou notre présence à diverses manifestations... la Val Lyonnaise et le Salon Primevère, pour informer et sensibiliser des personnes extérieures au territoire concerné par les projets A45, A89 et COL. Rassemblement d'opposition *"physique"* aux forages préparatoires aux études de l'A45...

– Les rapports moral et d'activités sont adoptés à l'unanimité.

Puis Arlette Marignier, notre trésorière, nous informe de l'état de nos finances. Deux remarques importantes faites immédiatement :

1– nous tenons à disposition de chacun un état de ces finances - demandez-le !
2– si le bilan est positif et peut sembler important à chacun, il est précisé qu'une action administrative ou juridique, avec l'assistance d'un avocat ou d'un bureau d'étude, "mangerait" notre cagnotte plus vite qu'elle n'a été constituée.

– Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

- *DTA (Directive Territoriale d'Aménagement) :* Camille Mordellet, secrétaire Général de l'Intercommunale nous donne une information détaillée sur cette DTA, qui s'imposera si l'enquête publique ne donne pas une opposition déterminée et massive. Nous constatons que cette enquête est faussée dès le départ, puisque des chefs-lieux des Côteaux du Lyonnais tels Mornant et Vaugneray sont écartés du passage du commissaire enquêteur.

Pour faire face à cette discrimination, Camille invite chacun d'entre nous à signer et faire signer une lettre type qui sera portée en nombre, par Noël Collomb dans les villes retenues comme lieu d'enquête.

- *Conférence "Planète en danger"* avec Nicolas Hulot et Pierre Rabhi, elle aura lieu le 28 avril à Mornant, dans 3 salles (2 en vidéoconférence) - En fin de débat, les participants pourront partager un buffet composé exclusivement de produits régionaux. La plupart offerts par des membres de la SCL intercommunale.

Le président remercie l'assemblée et les élus présents, et propose de continuer le dialogue en partageant le "pot de l'amitié".

- *Election du Bureau : le bureau est reconduit à l'identique :*

– Président : Alain Troïli
– Président délégué : Etienne Brochet
– Secrétaire : Françoise Georges
– Trésorière : Arlette Marignier

- *Infos de dernière minute :*

– "Conférence Planète en danger" : un succès incontesté –plus de 2400 participants– une assemblée enchantée, y compris Nicolas Hulot et Pierre Rabhi, impressionnés par l'organisation et qui ont félicité les organisateurs. On notera que le compte-rendu du Progrès du secteur de Mornant ne fût pas à la hauteur (comme d'habitude !) . Nous remercions la Municipalité de Sainte Consorce qui nous a permis le transport en car, dans le droit fil de notre combat.

– "Directive Territoriale d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise" : De très nombreuses pétitions ont été signées sur la commune, avec l'aide de quelques adhérents, et remises à Noël Collomb. Il a ainsi pu remettre près de 2500 signatures au commissaire enquêteur. Suite aux très nombreuses réactions des communes, des élus et des citoyens, le préfet a décidé de rouvrir l'enquête publique du 30 mai au 13 juillet 2005, dans 18 localités – dont 9 du département du Rhône – parmi lesquelles, notamment, Chaponost qui avait été totalement oubliée, Mornant et Vaugneray. A Grézieu-la-Varenne le 10 avril, le représentant du préfet, M. Bochaert, auteur du projet de DTA, après avoir entendu Christophe Guilloteau lui reprocher publiquement les principaux travers de ce dossier, a avoué à M. Fisch que, sur le plan de la communication, ils avaient été maladroits !

Ceux qui n'ont pas déjà participé doivent impérativement se manifester. Ceux qui ont déjà signé la pétition précédente peuvent et doivent signer la nouvelle.

Ne pas hésiter à aller au devant des gens pour récolter leurs signatures.

Les nouvelles pétitions jointes à ce bulletin doivent être retournées en mairie très rapidement, au plus tard le 11 juillet. Elles seront portées en votre nom au commissaire enquêteur.

Comme vous le voyez, le combat continue... et avec votre appui, nous devons gagner

Pour la SCL : Etienne. Brochet

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF YAMAHA LYON

ALEXIS MOTOS

2 adresses

motos et accessoires
3, 5 et 7, avenue Jean Jaurès
tél. 04 78 72 39 39 - fax 04 78 61 70 70

atelier et pièces détachées
32 et 34, rue Chalopin
tél. 04 78 69 08 62 - fax 04 78 58 24 57

CAP MOTO
Motos • Atelier • Pièces détachées
58, chemin de la Bruyère
69570 Dardilly
tél. 04 72 52 76 76 - fax 04 37 49 09 44

www.alexis-motos.com

9, 10 et 11 septembre 2005

3e Édition du Festival VOIX-CI, VOIX-LA !

MAURANE

FESTIVAL VOIX-CI VOIX-LA ! 9-10-11 SEPTEMBRE 2005 SAINTE-CONSORCE

LES WRIGGLES

Renseignements : 04 78 87 05 21 Office de Tourisme de l'Ouest Lyonnais VOIXCIVOIXLA.COM

Programme 2005 :

- *LES WRIGGLES (Chanson Française Actuelle) :*
  9 septembre 21 h - Espace des Vallons du Lyonnais (Centre Nautique) - ***Vaugneray***
  TN : 20 euros - TR : 15 euros - T 12 ans : 10 euros
- *MAEZAH (Chanson traditionnelle du Monde) :*
  10 septembre 15 h - Église de ***Sainte-Consorce***
  TN : 15 euros - TR : 12 euros - T 12 ans : 8 euros
- *OPERALUSINE (Opéra) :*
  10 septembre 17 h 30 - Usine ***DANI ALU - Sainte-Consorce***
  TN : 15 euros - TR : 12 euros - T 12 ans : 8 euros
- *MAURANE (Variétés) :*
  10 septembre 21 h - Espace des Vallons du Lyonnais (Centre Nautique) - ***Vaugneray***
  TN : 30 euros - TR : 25 euros - T 12 ans : 10 euros
- *LUMIÈRES D'ESPAGNE (Chant classique) :*
  11 septembre 15 h - Chapelle de LARNY - ***Pollionnay***
  TU : 17 euros
- *SOPHIE FORTE (Chansons pour enfants) :*
  11 septembre 16 h 30 - Usine ***DANI ALU - Sainte-Consorce***
  TU : 12 euros - T 12 ans : 8 euros

Bar, restauration, parking, et festival off : ***Sainte-Consorce***

Pour tout renseignement ou réservation :
- Office de Tourisme de l'Ouest Lyonnais : 04 78 87 05 21
- Lieux de vente habituels : FNAC, FRANCE BILLET, CARREFOUR, LE PROGRÈS, LECLERC, AUCHAN, TICKETNET
- Site du festival: VOIXCIVOIXLA.COM

M. BROSSARD *Laurent*

- CRÉATION
- ENTRETIEN ESPACES VERTS
- MACONNERIE
- TERRASSEMENT

Ponce Chenevière
69290 POLLIONNAY
N° Siret 415 261 163 00018
Tél. 04 78 48 18 62
Portable 06 07 05 56 04

club hippique de
POLLIONNAY

- Cours toute l'année
- Ouvert à tous (dès l'âge de 5 ans)
- Formule découverte pour les débutants

Tél. : 06 98 87 52 70
Répondeur : 04 78 48 10 45

Val'Lyonnaise 2005

En consultant le calendrier SPODE 2005 édité par le spécialiste de la course à pied sur la place de Lyon, dans lequel les principales épreuves de course à pied de la région sont présentées, on peut lire à propos de la Val'Lyonnaise dont la 4e édition se tiendra le 23 octobre 2005 :

"C'est une de nos courses préférées, il faut le dire. Tout est réuni pour faire plaisir aux coureurs : circuit superbe, paysages charmants, organisation exceptionnelle. Ici, on nous bichonne, c'est que du bonheur ! Des courses comme ça, c'est exceptionnel et on en redemande !"

On ne peut que se féliciter de tels compliments qui ne sont pas le fruit du hasard et remercier tous ceux et celles qui ont permis d'en arriver là, nous pensons en particulier :
- à Philippe Archimbault, le président du comité d'organisation qui a su entraîner autour de lui une bande de passionnés de la course à pied,
- au 1er de nos partenaires, la CCVL qui met les infrastructures du centre nautique à la disposition de l'organisation,
- à tous les autres partenaires qui pour la plupart nous accompagnent fidèlement depuis la 1re édition,
- à tous les bénévoles des communes traversées qui se dépensent sans compter pour que cette course soit un moment de pur bonheur pour tous les participants.

De tels propos créent aussi des exigences vis-à-vis de tous les coureurs et de tous les marcheurs susceptibles de participer à cette épreuve et nous en attendons près de 800 cette année contre 600 en 2004 !

La préparation de l'édition 2005 est lancée depuis quelques mois.

Les parcours des 2 épreuves seront identiques à ceux de l'année dernière avec départ et retour au centre nautique de Vaugneray, proposition d'un circuit pour les marcheurs et possibilité pour les participants de se relaxer dans la piscine à l'arrivée avant de se restaurer gratuitement sur place.

Comme les années précédentes l'organisation de cette épreuve ne pourra se faire sans l'aide de nombreux bénévoles, c'est pourquoi nous proposons à tous ceux qui souhaitent apporter leur contribution à l'organisation de cette épreuve de nous contacter d'ores et déjà.

Les coureurs et les randonneurs qui le souhaitent peuvent s'inscrire dès à présent en se connectant sur le site Internet de la course http://vallyonnaise.free.fr ou en se procurant un bulletin d'inscription, soit auprès des organisateurs, soit au centre nautique de Vaugneray, soit dans les mairies des villages concernés. Il leur restera également la possibilité de s'inscrire la veille ou le jour même des épreuves sur, le site de départ.

N'hésitez pas à vous connecter sur le site Internet de la course pour avoir des informations complémentaires.

Nous espérons vous retrouver nombreux ce jour-là.

Salutations sportives.

Dominique Mugnier : 04 78 48 16 34
Christian Rageade : 04 78 48 16 09

Informations sur les Centres de Loisirs Intercommunaux

CENTRE DE LOISIRS "EBULISPHERE" SITUE A VAUGNERAY 3-12 ANS

Le centre de loisirs Intercommunal Ebulisphère situé à Vaugneray (18 bis chemin du stade, au-dessus du centre nautique) accueille les enfants de 3 à 6 ans et de 6 à 12 ans des 9 communes du territoire communautaire (Brindas, Grézieu, Messimy, Pollionnay, Saint Laurent de Vaux, Sainte-Consorce, Vaugneray, Thurins, Yzeron) :
- les Petites Vacances : Février, Pâques, Toussaint
- les Grandes Vacances : du 11 Juillet au 30 Août 2005 à Vaugneray (Ebulipshère) et du 11 au 29 juillet 2005 à Messimy
- les Mercredis hors vacances scolaires depuis septembre 2004

Les inscriptions se font auprès du partenaire :

La M.J.C de Vaugneray au 04 78 45 90 54
ou en contactant directement le Centre de Loisirs "Ebulisphère" pendant les périodes de fonctionnement au 04 37 22 09 72.

CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI AU SUD : T.Y.M. (THURINS-YZERON-MESSIMY) 6-12 ANS

Ce centre de loisirs fonctionne le mercredi en période scolaire uniquement, depuis le 8 septembre 2004. Il accueille les enfants de 6 à 12 ans des communes de Thurins, Yzeron et Messimy de 7 h 30 à 18 h 00.

Le centre de loisirs T.Y.M. fonctionne alternativement sur les communes de Thurins, Yzeron et Messimy.

Le trimestre du 6 avril au 6 juillet 2005 se déroule à Messimy, à l'école primaire publique, 9 route de la Chatelaise.

Le centre de loisirs T.Y.M. aura lieu de septembre à décembre 2005, à l'école primaire publique de Messimy.

Le centre de loisirs T.Y.M. est géré par la M.J.C. de Thurins, que vous pouvez contacter pour les inscriptions au 04 78 48 99 60.

VL' Coiffure

du mardi au jeudi : 9 H-12 H 14 H-19 H
vendredi : 9H-19 H NON-STOP
samedi : 8 H-17 H NON-STOP

3, place de l'Eglise 69670 Vaugneray Tél. 04 78 45 92 36

"Inter'Val d'automne" saison culturelle intercommunale

À l'Espace des Vallons du Lyonnais à Vaugneray (à côté du centre nautique)
du 9 au 25 septembre 2005 – 3e édition !

– Vendredi 9 septembre 21 h Festival VOIX-CI, VOIX-LA...
LES WRIGGLES (chanson française actuelle) : une guitare, cinq voix, des garçons portant un regard caustique et amusé sur la société.
TN : 20 euros - TR : 15 euros - T 12 ans : 10 euros

– Samedi 10 septembre 21 h Festival VOIX-CI, VOIX-LA...
MAURANE (Variétés) : une voix, douce et chaude, pleine de swing bluesy et de mélancolie, nous transportera vers de lointains ailleurs.
TN : 30 euros - TR : 25 euros - T 12 ans : 10 euros
Un pass à 40 euros est proposé pour ces deux moments forts...
Renseignements et réservations : Office de Tourisme de l'Ouest Lyonnais : 04 78 87 05 21. Lieux de vente habituels : FNAC, France Billet, Carrefour, Le Progrès, Leclerc, Auchan, Ticketnet
Site du festival : VOIXCIVOIXLA.COM

– Samedi 10 septembre 17 h La leçon d'orgue de Louis ROBILLIARD
Église de Messimy. Commentaires et explications par Alain Di Folco.
Entrée libre.

– Dimanche 11 septembre 18 h Trio harpe violon orgue
Tarif 5 euros avec réservation (tél. 04 78 45 45 96) et 8 euros à l'entrée.

– Lundi 12 septembre Comédie musicale/Doux Dingue Orchestre de Vaugneray
Entrée 5 euros retrait des réservations au commerce Le Pollionnay (à côté des Pompiers) à Pollionnay ou sur place le jour du concert.

– Mercredi 14 septembre 14 h Danse modern jazz .
Sur 7 chorégraphies différentes, pour une durée de 45 min. Spéciale après midi pour les enfants.
Entrée gratuite, ouvert à tous.

– Mercredi 14 septembre 21 h Idest
Cette année le groupe Idest souhaite offrir au public "Inter'val d'automne" une soirée forte en émotions. En effet le groupe profitera de cette date pour présenter son CD enregistré au profit de l'association "Amélie la vie..."
http://idest.free.fr présentation du projet "AMELIE" avec un lien sur son site.

– Jeudi 15 septembre 20 h Grande soirée sous le signe du Brésil
Musique, Danse, Batucada seront au rendez-vous.
Alors, à vos Agendas pour la Soirée Brésil !
Adultes: 12 euros, chômeurs et étudiants 7 euros, Gratuit pour les enfants. Contact : 06 83 22 86 31.

– Du 16 au 18 septembre Festival Les Grosses Guitares
Vendredi 16, 20 h : blues et légende: blues-rock academy (1 groupe), Adrian Byron Burns (usa), Legend music show : concert hommage à Pink Floyd !
Samedi 17, 20 h : nuit du hard rock: blues-rock academy (1 groupe), Legend music show : V8 Wankers (all), Crucified Barbara (sue), Skew Siskin (all) !
Dimanche 18, 12 h - 18 h : Country & Line-Dance : avec un artiste américain ou canadien en première apparition européenne !
Tarifs : 1 jour 25 euros, 2 jours 40 euros, 3 jours 50 euros.
Billetterie : FNAC, Carrefour, Virgin, Leclerc, Auchan, dès le mois de mai !

– Dimanche 18 septembre 11 h Concert de carillon à l'église de Grézieu-la-Varenne

– Mardi 20 septembre Fête des 10 ans du tri sélectif

– Mercredi 21 septembre 16 h ZUT en concert/Association des familles de Messimy
Billetterie : 6 euros (FNAC, Leclerc, Le Progrès ...).
Vente des billets auprès de l'association. Contact : C. Laurent 04 78 45 57 47

– Jeudi 22 septembre 21 h Le Grand Manitou
www.evangeline-lesite.com / www.lacornfamily.com. Le Grand Manitou : 04 72 59 08 09.

– Vendredi 23 septembre 21 h Le Montreur de marionnettes
"Après les festivals de Namur en mai, de la marionnette de Mirepoix, d'Aurillac et Au bonheur de mômes du Grand Bornand, le Montreur pose ses valises à Vaugneray pour une soirée atypique autour de petites formes marionnettiques et autres surprises."
www.lemontreur.com

– Samedi 24 septembre 21 h Festival Melting'Potagé
20 h Festival Melting'Potagé
Un groupe de jeunes de la MJC de Thurins présente la 3e édition du Festival Rhône, qui se déroulera en deux temps :
Journée à Thurins : 14 h, exposition sur le thème du racisme (travail avec une classe CM1/CM2 école primaire publique de Thurins) et en après-midi, buffet multiculturel.
Soirée à Vaugneray : concert métissé jeunes et tous publics, avec un groupe de Hip-Hop de Thurins, un groupa régional lyonnais et NSK (Nomades et Skaetera).
Contact : 04 78 48 99 60 / Mail : mjc.thurins@wanadoo.fr

Des animations musicales réservées aux scolaires : Lundi 12 septembre, à 9 h et à 10 h, le Quatuor à cordes "Indigo", direction Muriel Charbonnier. Le violon, l'alto, le violoncelle ; compositions pour cet ensemble. Extraits d'oeuvres de Mozart, Bach, Borodine. Lundi 19 septembre et Mardi 20 septembre à 9 h 30 : "Pierre and the loup", une création originale et humoristique du sax quartet "Heavy Fingers", direction Manuel Fillat. Animations musicales scolaires : inscription 3 euros par élève, auprès de Béatrice Boutry, École primaire publique de Messimy. Tél. : 04 78 45 14 01

L'ARAIRE
PATRIMOINE ET TRADITION DU PAYS LYONNAIS

Le centre de documentation de l'Araire à Messimy comprenant près de 600 ouvrages sur le pays lyonnais : l'histoire, la géographie, le patrimoine, l'histoire de l'art, l'archéologie... est ouvert au public le mercredi après-midi, la consultation est gratuite, une aide à la recherche est assurée par M. Jacques Rivoire.
Un contact téléphonique vous permettra de connaître les autres activités et publications de l'association ainsi que les animations de la Maison d'Expositions de l'Araire à Yzeron (visites, conférences).
Le N° 140 de la revue trimestrielle, printemps 2005, vient de paraître. Il s'intitule :
"Artistes et Célébrités II en Pays Lyonnais ".
Vous pouvez vous procurer cet exemplaire au magasin de presse :
Le Pollionnay - Place des anciens combattants
Au prix de 10 euros
L'ARAIRE – 1 passage de L'Araire – 69510 Messimy
Tél. :04 78 45 40 37 • E-mail : laraire@wanadoo.fr

Et si vous deveniez famille d'accueil ?

L'accueil familial de vacances est depuis 1948 une action phare du secours catholique.
En 2004, 196 enfants de la délégation du Rhône ont pu ainsi partir en vacances.
Chaque année, nous recherchons de nouvelles familles qui acceptent d'accueillir un enfant pendant 3 semaines, l'été.
Ces enfants vivent souvent dans des familles en difficulté financière et éducative.
Cet accueil leur permet de passer quelques semaines dans une famille différente de la leur où ils vont pouvoir s'épanouir, avoir des repères, se socialiser, devenir autonome et créer des liens durables.
Pendant tout le séjour, les familles d'accueil sont accompagnées par des bénévoles du secours catholique.
Vous pouvez en parler autour de vous aux personnes susceptibles de tenter cette expérience exigeante mais très enrichissante.
Pour cela vous pouvez contacter :
le secours catholique : 04 72 33 19 19
ou Elisabeth Jasserand : 04 78 48 14 10

BOULANGERIE PÂTISSERIE ARTISANALE
Franck Fournier
pains spéciaux - pains - pâtisseries - traiteur sur commande
04 78 48 11 57 - POLLIONNAY

Chronique Pollionnoise

Travaux des champs

Propos recueillis par la Maison de la Rencontre, auprès de M. Benoît Lhopital de Larny, dans les années 80. (Suite)

... D'abord, quand la guerre s'est déclarée, j'avais 7 ans et mon frère 13. Il a pris la charrue et moi l'troupeau.
Fallait remplacer les hommes. On allait à l'école deux ou trois mois dans l'hiver. Le reste du temps, fallait être à la queue des vaches. On avait pas un parc ! Pas une clôture, rien !... Fallait garder l'troupeau dans des p'tits morceaux grands comme la cour et la cuisine : 8 vaches, 2 bœufs, 10 moutons, 10 chèvres. Fallait pas qu'ça touche ! Si on faisait pas attention, mon vieux, c'est qu'on recevait des coups d'bille !
Mais j'avais un chien, mon vieux, c'était un berger ! Y f'sait l'tour du troupeau et tiac ! Il les mordait au jarret, tiac !... Ah ! y savait ramˈner les bêtes !
Les foins ? On les coupait à la faux : mon père, mon frère et moi. On commençait l'matin à 6 h. La mère nous apportait à déjeuner sur le champ.
Les femmes venaient pour retourner les andains, pour s'couer le foin pour qu'il sèche mieux. Pour rouler et râteler derrière la voiture quand on chargeait, c'était toujours les femmes... Et pour décharger à la grange, nous les hommes, on f'sait passer les fourchées et les femmes distribuaient sur la "banchée".
Pour charger les voitures, fallait pas faire n'importe comment ! Les fourchées de foin, fallait les mettre en rouleaux qu'on calait contre les "verpiers", un à droite, un à gauche, un devant, un derrière... Fallait tirer au carré. On avait des prés à Ste Consorce... ben avec mon père, on f'sait des voitures qui tenaient toute la route.
On les "accuaient" l'une derrière l'autre. On passait l'timon de la Z qu'on accrochait derrière la T", et, quant les charrettes étaient assez hautes on les encordait, fallait "biller" la corde, et les bœufs tiraient les deux charrettes à la fois.
Pis fallait des "feuillets" pour les bêtes, parce que, quand y f'sait chaud, y avait des taons qui piquaient les bœufs, alors, ma mère, avec les feuillets, elle chassait les taons, sinon les bœufs pouvaient s'énerver et donner des coups d'tête. On aurait pu tomber de la charrette.
Les moissons ? On coupait au "volant". (C'est une grande faucille). Après, plus tard, y a eu la faux à "arçon", mais nous, on moissonnait au volant, à la poignée. On s'y mettait tous. Mon père, c'était un dur. Ma mère, elle en f'sait autant que nous. Les repas, elle les préparait l'matin.
La batteuse, elle venait de Savigny. C'était Thollot, puis y a eu Milan, pis Poyet. La batteuse était tirée par les bœufs. Elle allait d'ferme en ferme. Quand elle venait chez nous, on mettait nos bœufs en plus, parce qu'y fallait quatre bœufs pour a sortir de notre cour en pente. Mais quand on arrivait au portail, y en avait plus que deux qui tiraient parce que les premiers arrivaient contre le mur en face et y fallait qu'y tournent. Alors ils pouvaient plus tirer...
Après, on a battu sur la place de Larny, c'était plus facile, mais ça faisait 200 mètres à faire pour les porteurs de sacs qui amenaient le grain au grenier...
Pour battre fallait pas loin de trente hommes...

Mise en forme par Josette Chavand

Jeunes agriculteurs de la ceinture Lyonnaise

LE CCJA QU'EST-CE-QUE-C'EST ?

Il y a un peu plus d'un an, est né le CCJA des coteaux du lyonnais. Il permet aux jeunes agricultrices et agriculteurs de se retrouver dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Une vingtaine déjà participe, provenant principalement des cantons de Vaugneray et Mornant.

Le CCJA (centre cantonal des jeunes agriculteurs), qui émane de son "grand frère" le centre départemental des jeunes agriculteurs, est une association qui offre la possibilité de se rencontrer entre "jeunes agriculteurs" (sur un même canton on ne se connaît pas toujours), de dialoguer entre filières, de l'actualité agricole, de propositions et défenses d'intérêts locaux. De plus cette structure peut prétendre à l'organisation d'évènements promotionnels de l'agriculture locale.

Début janvier, lors de l'assemblée générale, un débat a eu lieu en présence des conjoints, sur le thème : "Comment concilier vie de famille avec le métier d'agriculteur".

Cette année, plusieurs manifestations sont organisées. Le samedi 16 avril, place de la république à Lyon, les CCJA du Rhône ont tenu un stand qui représentait une production du département.

Les deux temps forts qui marqueront cette année seront le concours cantonal de labours qui aura lieu le :

Dimanche 10 juillet à Vaugneray

Cette journée permet aux jeunes filles et garçons du canton de mesurer leurs performances en matière de "labours". Ceux-ci se regroupe en équipe de deux, la meilleure sera qualifiée pour participer au concours départemental.

Ainsi le CCJA des coteaux du lyonnais organisera à son tour le concours départemental le :

Dimanche 28 août à Marcy l'Etoile

Cette journée sera une grande fête autour des labours, et, une animation toute particulière et unique dans la région vous attend.

En effet, vous pourrez venir vous perdre dans un labyrinthe de maïs, et d'autres animations sont prévues (marché fermier...).

Alors, rendez-vous le 28 août, plaine de Méginand à Marcy l'Etoile.

Le bureau de CCJA
Les agriculteurs de Pollionnay

Enquêtes ménages déplacements 2005-2006 : c'est parti !

A partir du 13 juin prochain et jusqu'à l'été, les repérages de l'Enquête Déplacements 2005-2006 auront lieu dans notre commune. Vous verrez donc peut-être des agents enquêteurs vérifier les adresses des futurs enquêtés dans les rues et les immeubles de la ville. Ils sont porteurs d'une carte professionnelle et d'une attestation que vous pouvez leur demander à tout moment. Ce travail est indispensable pour garantir le bon déroulement des interviews, qui commenceront en novembre. Les résultats de l'enquête permettront de savoir comment vous vous déplacez et de disposer d'une photographie des déplacements actuels de l'ensemble de la population dans notre secteur pour mieux préparer ceux de demain. En septembre, les 23 000 ménages sélectionnés seront informés par courrier. A suivre...

Pour plus d'informations, contactez la mairie ou le SYTRAL (Syndicat mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise, chargé d'organiser l'enquête (S. Antonia : 04 72 12 58 14).

florentin Le Bon Pain
BOULANGERIE - PÂTISSERIE ARTISANALE
Thierry SEVE
Rue Antoine Brun
69280 Sainte Consorce
Tél. 04 78 87 08 49
Fermé le lundi
Pain au levain
Viennoiseries pur beurre
Pâtisseries maison

somerra
Matériels pour l'ennoblissement textile
CONSTRUCTEUR - Bureaux et ateliers
La Rapaudière - 69290 POLLIONNAY (Région Lyon)
Tél. : 33 (04) 78 48 11 44 - Fax 33 (04) 78.48.11.45

ENTREPRISE BERTHET
entreprise familiale créée en 1976 - référencée et certifiée QUALIBAT
Terrassement Travaux publics VRD
Assainissement Canalisations
39 B ch. des Terres 69210 Lentilly • Tél. 04 74 01 70 61 - Fax 04 74 01 84 24

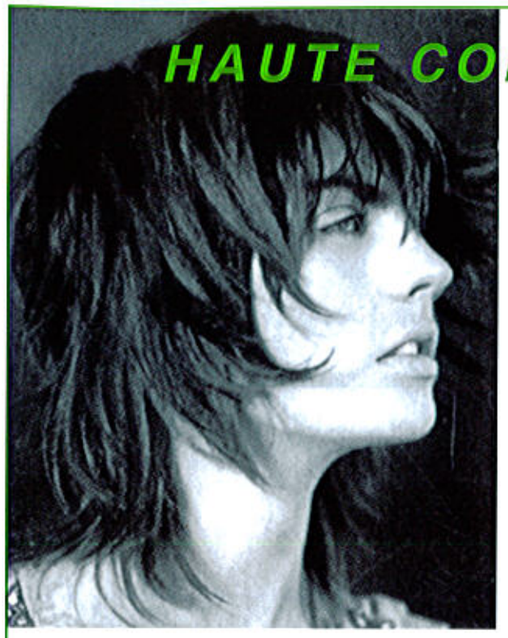
HAUTE COIFFURE RENATO
Rénato STYLISTE
Création
VERT TENDRE
PRODUITS L'ORÉAL
TASSIN : 157, av. Charles de Gaulle Tél. 04.78.34.77.71
CRAPONNE : 66, av. Edouard Millaud Tél. 04.78.57.33.60

E.LECLERC
GREZIEU-LA-VARENNE
5, rue Benoit Launay - Tél. 04 78 44 85 13
OUVERT du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h 30 NON STOP
et le vendredi jusqu'à 20h
CB LOTO

Les Classes en 5

Les 20 ans

Les 10 ans

Les 30 ans

Les 40 ans

Les 50 ans

Les 70 ans

Les 80 ans

Les 90 ans

Un an déjà...

Que le temps passe vite lorsque l'on s'occupe ! Nous n'aurons pas chômé durant cette année. Soirées, foire, défilés.... Et pour conclure, le grand banquet final des Classes en 5, qui restera comme l'un de nos plus grands succès !

L'hiver s'étant attardé sur notre village, c'est dans le vent et le froid que nous avons débuté cette journée du dimanche 10 avril. Après une séance photos bien réussie (organisée par le photographe "Becam" de Tassin la demi-lune) sur les marches de l'église, nous avons entamé notre grande vague à travers tout le village, fanfare en tête (merci à la clique de Vaugneray !). Après un instant de recueillement devant le monument aux morts, nous avons finalement passé le relais à nos amis des Classes en 6, qui ont brillamment organisé le vin d'honneur devant la médiathèque. Puis arriva le tour du banquet à la salle des fêtes, terminé dans la soirée par la traditionnelle gratinée. Une journée de clôture bien remplie et parfaitement réussie !

L'heure est maintenant venue de passer la main aux Classes en 6, auxquelles je souhaite bon vent et plein de bonnes choses, en espérant que l'année à venir soit aussi agréable et profitable que celle qui vient de s'écouler pour nous. Je tenais à remercier tous les habitants du village pour leur accueil et leur participation à nos manifestations. Vous avez tous contribué à la réussite de cette année, placée sous le thème choisi du Mexique, thème ensoleillé et porteur de bonne humeur. Un immense merci également au bureau, aux conscrits et à toutes les bonnes volontés qui se sont si souvent impliqués dans nos différentes tâches. Enfin, merci à toutes les associations et organisations avec lesquelles nous avons développé des partenariats aussi essentiels que fructueux.

N'oubliez pas que l'association reste toujours active et que tous ses membres peuvent venir consulter les dernières infos sur le site Internet : www.lesclassesen5.fr.st

Divers manifestations internes restent à organiser (sorties, soirées, repas...). Les informations pratiques paraîtront sur le bulletin municipal ainsi que sur note site Internet.

Rendez-vous dans 10 ans !...

BONNES VACANCES A TOUS

Audrey GAILLETON, Présidente des Classes en 5

Les Classes en 5 de Pollionnay
Audrey GAILLETON
La Poizatière - 69290 POLLIONNAY
04 78 48 12 56
Contact : lesclassesen5@wanadoo.fr
Site Web : www.lesclassesen5.fr.st